

Guide de langue B

Premiers examens en 2015



Guide de langue B

Premiers examens en 2015

Programme du diplôme Guide de langue B

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en mars 2011 sous le titre *Language B guide*

Publié en mars 2011
Mis à jour en août 2014

Publié pour le compte de l'Organisation du Baccalauréat International, fondation éducative à but non lucratif
sise 15 Route des Morillons, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse, par

International Baccalaureate Organization (UK) Ltd
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL
Royaume-Uni
Site Web : www.ibo.org

© Organisation du Baccalauréat International 2011

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

Table des matières

Introduction	1
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Nature du cours	4
Objectifs globaux	11
Objectifs d'évaluation	12
Traitement des objectifs d'évaluation	13
Programme	15
Résumé du programme	15
Manières d'aborder l'enseignement du cours	17
Contenu du programme	19
Évaluation	27
L'évaluation dans le Programme du diplôme	27
Résumé de l'évaluation – NM	29
Résumé de l'évaluation – NS	30
Évaluation externe	31
Évaluation interne	54
Annexes	70
Informations spécifiques aux langues	70
Bibliographie	75

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est consultable à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Ce guide est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

Premiers examens en 2015

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que de sensibilité et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

La structure du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure en hexagone favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

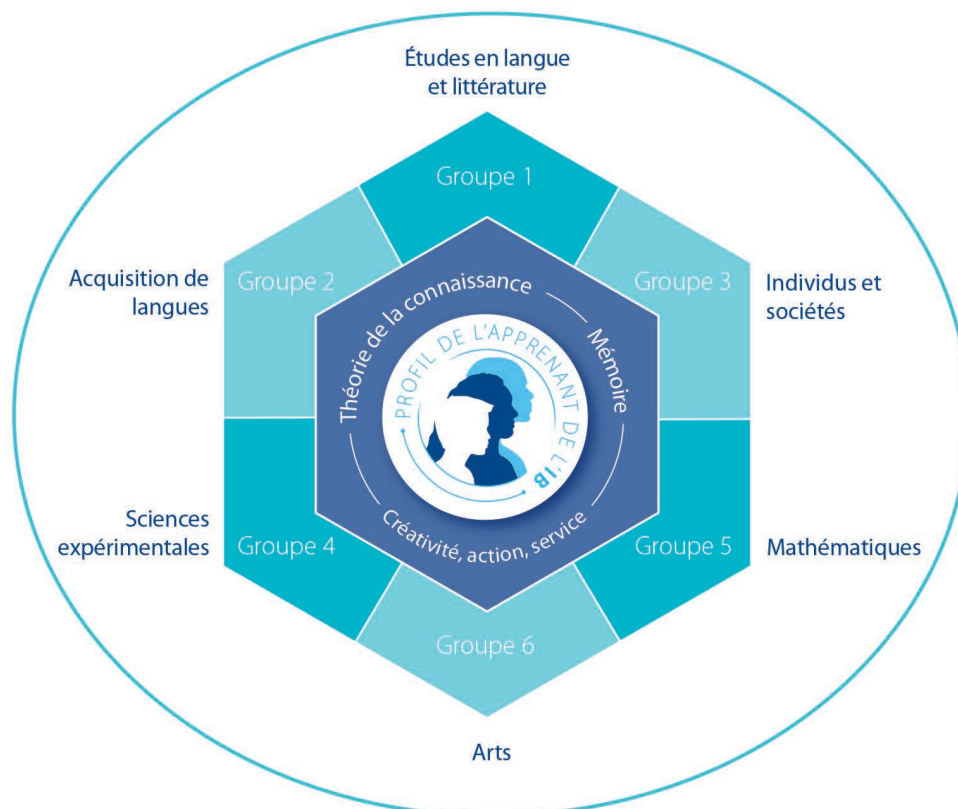


Figure 1
Structure du Programme du diplôme

Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir une deuxième matière dans les groupes 1 à 5 à la place d'une matière du groupe 6. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au niveau supérieur, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au niveau moyen.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants. Les élèves peuvent présenter les examens en anglais, en français ou en espagnol, à l'exception des matières des groupes 1 et 2, pour lesquelles les examens doivent être passés dans la langue étudiée.

Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme. Le travail de réflexion attendu des élèves au cours de toutes ces activités est l'un des principes sous-tendant le Programme du diplôme.

Le cours de théorie de la connaissance invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient dans le cadre du Programme du diplôme. Il les incite également à établir des liens entre les domaines d'études. Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement. Il les amène également à développer les compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux à l'université. Enfin, le programme de créativité, action, service implique les élèves dans un apprentissage expérientiel au moyen d'activités artistiques, sportives, physiques et de services.

La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

Nature du cours

Groupe 2

Le groupe 2 se compose de deux cours de langue vivante (langue *ab initio* et langue B) proposés dans un certain nombre de langues et d'un cours de langues classiques (latin et grec ancien). Les cours de langue *ab initio* et de langue B sont des cours d'apprentissage de la langue conçus pour apporter aux élèves les compétences et la compréhension interculturelle nécessaires pour pouvoir communiquer avec succès dans un environnement où la langue étudiée est parlée. Ils incitent l'apprenant à dépasser les limites de la classe, en élargissant sa connaissance du monde et en l'encourageant à respecter la diversité culturelle. Dans les cours du groupe 2, il existe un équilibre entre les méthodes d'enseignement axées sur l'enseignant (activités et évaluation menées par l'enseignant dans la classe) et celles axées sur l'apprenant (activités conçues de manière à permettre aux élèves de prendre l'initiative et pouvant également les faire intervenir dans l'évaluation de leur apprentissage). L'enseignant est le mieux placé pour évaluer les besoins de ses élèves et doit favoriser un apprentissage à la fois autonome et coopératif. Les deux cours de langue vivante (langue *ab initio* et langue B) développent l'aptitude linguistique des élèves en perfectionnant leurs compétences réceptives, productives et interactives (telles que définies dans la section « Contenu du programme »). Le cours de langues classiques se concentre sur l'étude de la langue, de la littérature et de la culture du monde classique.

Il est indispensable que les enseignants et les coordonnateurs du Programme du diplôme orientent les élèves vers le cours le mieux adapté à leurs besoins présents et à venir, et qui leur demandera un effort scolaire suffisant. Le niveau de langue où les élèves se trouvent déjà et le niveau de compétence qu'ils souhaitent atteindre à la fin du cours sont les facteurs les plus importants au moment de choisir le cours le plus approprié. Les coordonnateurs sont chargés, conjointement avec les enseignants, du choix de ce cours, qui doit avant tout fournir une expérience éducative stimulante à l'élève.

Langue *ab initio*

Le cours de langue *ab initio* est construit autour de trois thèmes :

- individu et société ;
- loisirs et travail ;
- environnements urbains et ruraux.

Chaque thème contient une liste de sujets permettant aux élèves de pratiquer et d'explorer la langue, et d'améliorer leur compréhension interculturelle. En développant leurs compétences réceptives, productives et interactives, les élèves devraient pouvoir réagir et interagir de façon appropriée dans un certain nombre de situations de la vie quotidienne. Chaque cours de langue *ab initio* dispose d'un programme spécifique (voir la section « Contenu du programme » dans le *Guide de langue ab initio*) à utiliser avec le guide. Le cours de langue *ab initio* n'est proposé qu'au niveau moyen.

Langue B

Le cours de langue B est un cours d'apprentissage d'une langue supplémentaire conçu pour les élèves ayant une expérience préalable de l'apprentissage de la langue concernée. Ce cours est proposé aux niveaux moyen et supérieur. Il met principalement l'accent sur l'acquisition de la langue et sur le développement des compétences linguistiques grâce à l'étude et à l'utilisation d'un éventail de supports écrits et oraux, allant des échanges oraux quotidiens aux textes littéraires. Ces supports doivent être en rapport avec la ou les cultures concernées. Les enseignants doivent choisir des documents qui permettent aux élèves d'améliorer leur maîtrise des compétences linguistiques et leur compréhension interculturelle. Ils ne doivent pas être uniquement destinés à l'étude d'un contenu ou d'un sujet spécifique.

Langues classiques

Les cours de langues classiques initient les élèves aux langues, aux littératures et aux cultures de la Grèce et de la Rome antiques. Ces cours comprennent l'étude de textes dans leur version originale et doivent mettre l'accent sur les compétences linguistiques. Les enseignants sont également invités à étudier des textes traduits avec leurs élèves, mais la base du cours doit rester linguistique. En étudiant les langues classiques dans leur contexte culturel, les élèves se rendront compte que la culture et la langue se définissent l'une l'autre. Parallèlement, il est attendu des élèves qu'ils se familiarisent avec un large éventail de textes, de registres et de caractéristiques stylistiques, notamment au NS. Les objectifs globaux des cours de langues classiques diffèrent de ceux du groupe 2. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à l'aperçu du cours de langues classiques ou à la version intégrale du guide, disponible en anglais et en espagnol.

Choisir les cours de langue du groupe 2 adaptés aux élèves

Le tableau suivant a pour objectif d'aider les enseignants à choisir les cours de langue adaptés aux élèves. Chaque cours est décrit de manière à expliquer les objectifs d'apprentissage qui seront atteints, à **l'issue** du cours concerné, par les élèves obtenant une note finale égale ou supérieure à 4 (sur une échelle de 1 à 7 dans laquelle 1 correspond à « très faible » et 7 à « excellent »).

Dans la mesure du possible, les enseignants et les coordonnateurs du Programme du diplôme veilleront à ce que les élèves suivent le cours le mieux adapté à leurs besoins et leur demandant un effort scolaire suffisant.

Lors de l'élaboration des tâches d'évaluation et des descripteurs de niveaux, diverses normes internationales ont été utilisées comme référence.

Groupe 2

Cours	Compétences réceptives	Compétences productives	Compétences interactives
Langue <i>ab initio</i> NM	<p>Comprend des phrases simples et certaines phrases plus complexes qui sont écrites ou orales et qui sont liées aux trois thèmes et aux sujets connexes.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques et simples (adaptés si nécessaire) ainsi que les questions dans la langue cible qui s'y rapportent.</p>	<p>Fournit des informations de façon assez précise, à l'écrit comme à l'oral, en utilisant un vocabulaire et des structures grammaticales de base variés.</p> <p>Communique oralement et répond de manière appropriée à la plupart des questions sur les trois thèmes prescrits et les sujets connexes.</p> <p>Communique à l'écrit des informations et des idées simples de façon claire dans le cadre d'une tâche écrite.</p>	<p>Comprend certaines informations et idées liées aux trois thèmes prescrits ou aux sujets connexes, et y réagit de façon claire.</p> <p>Participe à des conversations simples.</p> <p>Fait preuve d'une certaine compréhension interculturelle en réfléchissant sur les similarités et les différences entre sa culture et celle(s) associée(s) à la langue cible, et en fournissant des informations et des exemples appropriés.</p>
Langue B NM	<p>Comprend des informations orales ou enregistrées simples sur des sujets étudiés.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques en rapport avec les sujets étudiés et utilisant principalement le langage de tous les jours.</p>	<p>Communique oralement pour expliquer un point de vue sur un sujet déterminé.</p> <p>Décrit des expériences, événements et concepts de manière assez détaillée et précise.</p> <p>Produit des textes dans lesquels l'utilisation du registre, du style, des procédés rhétoriques et des éléments structurels est généralement adaptée aux destinataires et à la finalité desdits textes.</p>	<p>Fait preuve d'une interaction généralement cohérente mais qui présente parfois des insuffisances.</p> <p>Participe aux conversations sur les sujets étudiés et les idées qui s'y rapportent.</p> <p>Fait preuve d'ouverture interculturelle à l'égard de la langue cible et de la ou des cultures qui y sont liées.</p>
Langue B NS	<p>Comprend des informations orales ou enregistrées complexes sur des sujets étudiés.</p> <p>Comprend des œuvres littéraires dans la langue cible.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques complexes en lien avec les sujets étudiés.</p>	<p>Communique oralement pour expliquer un point de vue de manière détaillée.</p> <p>Décrit des expériences et des événements, ainsi que des idées et des concepts abstraits, de manière détaillée et précise.</p> <p>Produit des textes clairs dans lesquels l'utilisation du registre, du style, des procédés rhétoriques et des éléments structurels est adaptée aux destinataires et à la finalité desdits textes.</p> <p>Produit des arguments clairs et convaincants pour soutenir un point de vue.</p>	<p>Fait preuve d'une interaction cohérente, relativement fluide et spontanée.</p> <p>Participe aux conversations de manière cohérente dans la plupart des situations.</p> <p>Fait preuve d'ouverture interculturelle à l'égard de la langue cible et de la ou des cultures qui y sont liées.</p>

Différences entre le NM et le NS

La plupart des langues B peuvent être étudiées au NM et au NS. Les cours de langue B permettent aux élèves d'atteindre un haut niveau de compétence dans une autre langue tout en explorant la ou les cultures du ou des pays où la langue est parlée. Ils visent à développer les compétences linguistiques et la compréhension interculturelle des élèves. Le programme est identique au NM et au NS (l'étude de la littérature est une composante supplémentaire du cours de langue B NS). Les différences entre les deux niveaux résident dans les objectifs d'évaluation, l'ampleur du programme et sa couverture plus ou moins approfondie, les exigences en matière d'évaluation et les critères d'évaluation, l'étude de la littérature au NS et le nombre d'heures d'enseignement recommandé.

Acquis préliminaires

Plusieurs facteurs influent sur le choix du cours du groupe 2 qu'un élève doit suivre : la langue que l'élève maîtrise le mieux, la ou les langues qu'il parle à la maison et dans l'établissement scolaire ainsi que toute connaissance préalable de la langue étudiée. Il convient avant tout de se rappeler que le cours de langue B doit fournir une expérience éducative stimulante à l'élève, en lui donnant non seulement l'occasion d'apprendre une autre langue mais également les moyens d'explorer et d'apprécier une culture différente de la sienne, et d'interagir efficacement dans cette culture. La décision finale concernant la pertinence du choix du cours auquel l'élève est inscrit doit être prise par le coordonnateur en consultation avec les enseignants. Leur expérience et leur jugement professionnel doivent les guider dans cette prise de décision.

Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Dans le Programme de premier cycle secondaire (PPCS) de l'IB, les élèves sont tenus d'étudier une langue supplémentaire : la langue B. Le cours de langue B du PPCS est conçu de façon à aider les élèves à atteindre un bon niveau dans une langue vivante autre que leur langue maternelle et son objectif à long terme est de faire en sorte qu'ils parviennent à un bilinguisme équilibré. L'IB estime que l'apprentissage d'une langue supplémentaire contribue grandement au développement global des élèves. Le cours de langue B du PPCS est conçu de façon à encourager les élèves à respecter et à comprendre d'autres langues et cultures, et à leur fournir les compétences de base qui les aideront à poursuivre l'apprentissage d'une langue.

Il existe de nombreux points communs entre les objectifs du cours de langue B du PPCS et ceux des cours du groupe 2 du Programme du diplôme. Ces cours ont en effet pour but d'amener les élèves à une meilleure prise de conscience et à la compréhension des points de vue d'individus d'autres cultures. Ils visent également à développer la compétence linguistique des élèves.

Groupe 2 et théorie de la connaissance

Le groupe 2 comprend trois cours de langue vivante : langue *ab initio*, langue B NM et langue B NS. Même si les résultats attendus diffèrent dans chaque cours, tous sont des cours d'apprentissage de la langue qui s'efforcent d'améliorer la compréhension interculturelle.

La théorie de la connaissance (TdC) occupe une place centrale dans le Programme du diplôme et la relation entre celle-ci et le groupe 2 est d'une importance capitale. L'apprentissage d'une autre langue fait appel aux capacités et compétences linguistiques et métalinguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et

interculturelles. Par conséquent, les enseignants doivent relever le défi d'établir entre la TdC et les cours du groupe 2 des liens encourageant une prise en considération et une réflexion sur la façon dont ces capacités et compétences sont acquises par l'élève et également transmises par l'enseignant.

Les questions ci-après peuvent être utilisées dans la classe de langue afin d'examiner le lien entre les quatre modes de la connaissance (raison, émotion, perception sensorielle et langage) et l'acquisition d'une autre langue.

- Connaissons-nous et apprenons-nous notre ou nos langues maternelles de la même façon que nous connaissons et apprenons d'autres langues ?
- Lors de l'apprentissage d'une autre langue, apprenons-nous autre chose que « simplement » le vocabulaire et la grammaire ?
- Le concept de compréhension interculturelle est la capacité à comprendre les divergences et/ou les similarités entre la ou les cultures associées à la langue cible et sa propre culture. Dans quelle mesure cette définition est-elle exacte ?
- « Celui qui ne sait aucune langue étrangère ne sait pas sa propre langue. » (Johann Wolfgang von Goethe, poète, romancier et dramaturge, 1749–1832). Pouvons-nous enrichir notre propre culture en découvrant une autre culture ?
- La grammaire peut être apprise intuitivement, c'est-à-dire sans réflexion consciente, ou de façon formelle, en énonçant des règles. Quels sont les points forts et points faibles de chacune de ces méthodes ? En est-il de même dans l'apprentissage d'autres disciplines ?
- Dans quelle mesure l'appartenance à un groupe (culturel, du sexe masculin, du sexe féminin ou autre) influence-t-elle la manière dont nous acquérons nos connaissances linguistiques ? D'autres facteurs doivent-ils être pris en considération entre les individus au sein d'un groupe et entre les groupes ?
- Dans quelle mesure le milieu d'apprentissage (environnement physique) a-t-il un effet sur la façon dont une autre langue est apprise ?
- Si vous deviez apprendre une langue en utilisant uniquement un manuel, en quoi cela différerait-il d'un apprentissage fondé uniquement sur l'interaction ?
- Votre compréhension du monde est-elle différente lorsque vous apprenez une autre langue ? En quoi diffère-t-elle (par exemple, temps, humour, loisirs) ?
- Comment la perception (par exemple, de la couleur, de notre orientation) est-elle encodée différemment dans différentes langues ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur la relation entre la perception, la culture, la réalité et la vérité ?
- Comment les valeurs (par exemple, famille, amitié, autorité) sont-elles encodées différemment dans différentes langues ?
- Si cela est possible, quand peut-on effectuer une traduction parfaite d'une langue à une autre ? Que peut signifier le mot « parfait » dans ce contexte ?
- Quel rapport y a-t-il entre la langue et la pensée ? Pensez-vous de manière différente dans différentes langues ? Si tel est le cas, cela change-t-il de façon pratique ou perceptible la manière dont vous interprétez le monde ?
- Si les mathématiques sont un langage alors celui-ci diffère nettement du langage naturel. Au vu de votre expérience, ces deux langages s'apprennent-ils de manière différente ? Que nous apprend votre réponse sur la nature des connaissances mathématiques et linguistiques ?

La langue B et la dimension internationale

L'étude d'une langue supplémentaire dans le cadre du groupe 2 renforce la dimension internationale du Programme du diplôme. Dans le groupe 2, la compréhension interculturelle est un élément cohésif majeur du programme d'études de la langue *ab initio* et de la langue B. En apprenant la langue cible, l'élève prend conscience des similarités et des différences entre sa ou ses cultures et celles associées à cette langue. Cette prise de conscience aide à développer un plus grand respect pour les autres peuples et leur mode de vie. Dans le cadre du cours, l'étude de textes authentiques permet aux élèves d'examiner les valeurs et comportements culturels, et d'y réfléchir.

Dans le cours de langue B, les élèves réfléchissent à ces valeurs et comportements culturels de diverses façons. Le cours est construit autour d'un tronc commun et d'options, qui favorisent une perspective interculturelle. Le cours de langue B cherche à développer la compréhension internationale, à susciter un intérêt pour les questions mondiales et à faire prendre conscience aux élèves de leurs responsabilités à l'échelle locale. Il vise également à développer une ouverture interculturelle chez les élèves, ce qui va également dans le sens de la relation entre la langue B et la dimension internationale.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe 2

Le groupe 2 se compose de trois cours de langue adaptés aux différents niveaux de compétence linguistique des élèves. Tous les cours du groupe 2 ont les mêmes objectifs globaux. Toutefois, les objectifs d'évaluation varient en fonction des résultats que l'on attend des élèves à la fin de chaque cours.

Les objectifs globaux du groupe 2 sont de :

1. développer la compréhension interculturelle des élèves ;
2. permettre aux élèves de comprendre et d'utiliser la langue étudiée dans divers contextes et à diverses fins ;
3. développer une prise de conscience et une appréciation des différents points de vue d'individus provenant d'autres cultures par l'intermédiaire de l'étude de textes et des échanges sociaux ;
4. faire prendre conscience aux élèves du rôle de la langue dans d'autres domaines du savoir ;
5. faire prendre conscience aux élèves des liens entre les langues et les cultures qui leur sont familières ;
6. fournir aux élèves des bases pour que la langue supplémentaire leur serve ultérieurement dans leurs études, leur profession et leurs loisirs ;
7. favoriser le plaisir, la créativité et la stimulation intellectuelle par le biais de la connaissance d'une langue supplémentaire.

Objectifs globaux du cours de langue B

Les objectifs globaux du cours de langue B vont dans le sens de ceux du groupe 2 énumérés précédemment, mais ils doivent être définis dans le cadre des paramètres imposés par le programme de langue B. Les divers contextes, fins, compétences linguistiques et textes à enseigner sont indiqués dans la section « Contenu du programme ». Le langage approprié et l'étendue de la compréhension interculturelle dont doivent faire preuve les élèves sont également définis dans cette section.

Objectifs d'évaluation

Le cours de langue B comporte six objectifs d'évaluation. Les élèves seront évalués en fonction de leur capacité à :

1. communiquer de façon claire et efficace dans différentes situations, en faisant preuve de compétences linguistiques et d'une compréhension interculturelle ;
2. utiliser un langage adapté à différents contextes sociaux et/ou culturels ;
3. comprendre et utiliser la langue pour exprimer un éventail d'idées et y réagir, et ce, avec correction et aisance ;
4. organiser leurs idées sur différents sujets de façon claire, cohérente et convaincante ;
5. comprendre, analyser et réagir à un éventail de textes écrits et oraux ;
6. comprendre et utiliser des œuvres littéraires rédigées dans la langue cible (NS uniquement).

Traitement des objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
1. Communiquer de façon claire et efficace dans différentes situations, en faisant preuve de compétences linguistiques et d'une compréhension interculturelle	Épreuve 2	Les élèves accomplissent les tâches écrites en utilisant un langage, un registre et une présentation appropriés.
	Travail écrit	Les élèves communiquent de façon claire et efficace dans le cadre de leur tâche.
	Évaluation interne	Les élèves décrivent et réagissent oralement à un stimulus visuel, répondent aux questions et prennent part à une conversation d'ordre général en utilisant des compétences interactives appropriées. Les élèves interagissent au cours des activités en classe.
2. Utiliser un langage adapté à différents contextes sociaux et/ou culturels	Épreuve 1	Les élèves montrent leur compréhension des textes écrits.
	Épreuve 2	Les élèves se montrent capables de comprendre la tâche et de répondre de manière appropriée en utilisant divers types de textes. Les élèves réagissent à un énoncé.
	Travail écrit	Les élèves montrent leur compréhension des structures et les utilisent correctement.
	Évaluation interne	Les élèves dialoguent avec l'enseignant en utilisant diverses structures. Les élèves interagissent au cours des activités en classe.
3. Comprendre et utiliser la langue pour exprimer un éventail d'idées et y réagir, et ce, avec correction et aisance	Épreuve 1	Les élèves montrent leur compréhension des textes écrits.
	Épreuve 2	Les élèves se montrent capables d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet.
	Travail écrit	Les élèves font preuve de compréhension et de correction, et utilisent un vocabulaire pertinent.
	Évaluation interne	Les élèves dialoguent de manière appropriée avec l'enseignant sur divers sujets. Les élèves interagissent au cours des activités en classe.

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
4. Organiser leurs idées sur différents sujets de façon claire, cohérente et convaincante	Épreuve 2	Les élèves sont capables de développer une réponse cohérente et organisée.
	Travail écrit	Les élèves sont capables de développer une réponse cohérente en utilisant un registre adapté à la tâche.
	Évaluation interne	Les élèves sont capables d'interagir de manière appropriée.
5. Comprendre, analyser et réagir à un éventail de textes écrits et oraux	Épreuve 1	Les élèves réagissent de manière appropriée à un texte authentique.
	Épreuve 2	Les élèves effectuent la tâche en utilisant des conventions et un registre appropriés. Les élèves réagissent à un énoncé.
	Travail écrit	Les élèves se montrent capables de comprendre des textes écrits et d'y réagir.
	Évaluation interne	Les élèves se montrent capables d'interagir dans la langue cible dans différentes situations.
6. Comprendre et utiliser des œuvres littéraires rédigées dans la langue cible (NS uniquement)	Épreuve 1	Les élèves sont capables de comprendre et d'interpréter des textes littéraires.
	Travail écrit	Les élèves montrent leur compréhension des œuvres littéraires et sont capables d'effectuer la tâche en faisant preuve de créativité.

Résumé du programme

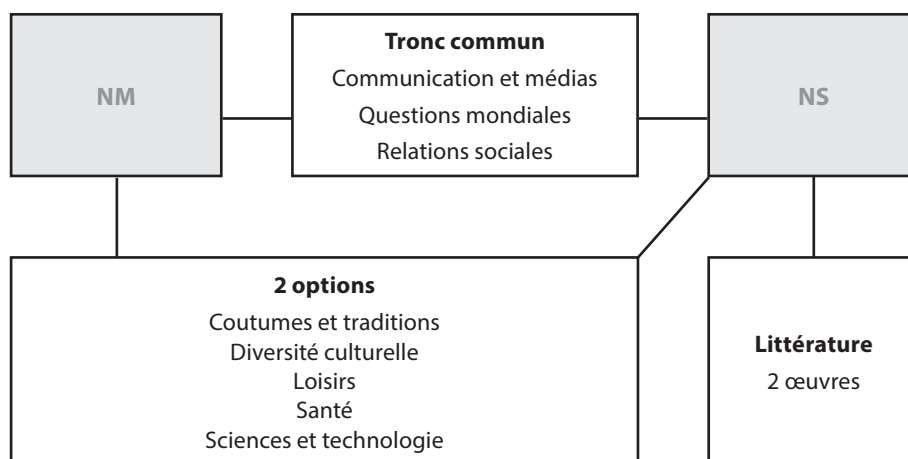


Figure 2

Résumé du programme de langue B

La langue B est un cours d'acquisition de la langue proposé à deux niveaux : le niveau moyen (NM) et le niveau supérieur (NS). Ce cours s'adresse aux élèves qui ont une connaissance préalable de la langue cible. En apprenant une langue, les élèves découvrent la ou les cultures qui y sont associées. L'objectif de ce cours est l'acquisition de la langue et le développement de la compréhension interculturelle.

Le programme du cours de langue B aborde l'apprentissage de la langue à travers le sens. En étudiant les sujets du tronc commun et des options aux niveaux moyen et supérieur, ainsi que les deux œuvres littéraires au NS, les élèves acquièrent les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs d'évaluation du cours de langue B, en développant leurs compétences réceptives, productives et interactives.

Le NM et le NS se différencient par le nombre d'heures d'enseignement recommandé, la couverture plus ou moins approfondie du programme, l'étude de la littérature au NS, le niveau de difficulté et les exigences de l'évaluation et des critères d'évaluation.

Le tronc commun – qui comporte des sujets communs aux deux niveaux – se divise en **trois** domaines d'études obligatoires :

- communications et médias ;
- questions mondiales ;
- relations sociales.

En outre, les enseignants doivent choisir **deux** des **cinq** options suivantes au NM comme au NS.

- Coutumes et traditions
- Diversité culturelle
- Loisirs
- Santé
- Sciences et technologie

De plus, les élèves doivent lire **deux** œuvres littéraires au NS.

Il est essentiel que les enseignants se voient accorder le minimum prescrit d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences du cours de langue B. Ce nombre d'heures s'élève à 150 au NM et à 240 au NS.

Manières d'aborder l'enseignement du cours

L'enseignement du cours de langue B doit être soutenu par des méthodes en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB, à savoir le développement de la capacité à réfléchir de manière critique et créative, et à apprendre à apprendre.

Conformément aux principes de l'IB, nous encourageons vivement les enseignants à concevoir leur propre programme d'études et à enseigner en tenant compte des besoins et des centres d'intérêt particuliers de leurs élèves, ainsi que des principes de leur établissement scolaire.

Les conseils suivants ne sont pas normatifs mais ils correspondent aux approches pédagogiques qui reflètent au mieux la philosophie sous-jacente de l'IB en matière de langue et d'apprentissage. L'acquisition de la langue peut être soutenue comme suit par les enseignants.

- **Utiliser la langue pour communiquer.** Développer prioritairement une utilisation naturelle de la langue cible, qui privilégie l'aisance d'expression et la correction.
- **Discuter du sens.** Mettre l'accent sur le sens, par exemple, lorsque la langue est l'outil de communication utilisé dans les échanges sociaux ou lorsque la langue elle-même est étudiée.
- **Montrer comment la forme a une incidence sur le sens.** Mettre l'accent sur la façon dont la forme est liée au sens. La forme inclut une reconnaissance des caractéristiques grammaticales et textuelles liées au sens. Il est important de fournir à l'apprenant des commentaires l'aidant à corriger ses erreurs, qui soient adaptés à ses besoins et au maintien d'un équilibre entre l'aisance d'expression et la correction.
- **Mettre le plus possible les élèves en contact avec la langue.** Utiliser la langue cible chaque fois que cela est possible. Par exemple, l'utilisation de la langue cible comme langue d'enseignement augmente considérablement la capacité des élèves à la comprendre.
- **Enseigner des expressions ou des blocs lexicalisés.** Donner aux élèves des expressions figées à apprendre par cœur durant les premiers stades de l'acquisition de la langue et développer leur compétence par le biais de la compréhension des règles de cette langue.
- **Inciter les élèves à utiliser activement la langue.** Fournir aux apprenants des occasions nombreuses et variées de pratiquer la langue cible et de travailler dans cette langue en leur donnant à accomplir des tâches orales et écrites.
- **Encourager les élèves à interagir dans la langue cible.** Donner aux apprenants des occasions d'interagir dans la langue cible pour qu'ils s'exercent à produire des dialogues authentiques. Un travail réalisé en petit groupe et axé sur une tâche est une excellente stratégie pour y arriver.
- **Présenter un langage adapté au niveau actuel des élèves.** Veiller à ce que le niveau de langue enseigné dans la langue cible convienne au stade de progression des apprenants. Tout nouvel apprentissage prendra ainsi efficacement appui sur les acquis antérieurs.
- **Répondre aux besoins de chaque élève.** Veiller à ce que l'enseignement tienne compte des différences qui existent entre les apprenants. Cela implique de procéder à une planification et à une différenciation pour les différents styles d'apprentissage, motivations, aptitudes et étapes de l'apprentissage.
- **Évaluer l'éventail complet des compétences des élèves.** Veiller à ce que l'évaluation soit globale. Elle doit mettre en valeur et examiner la production libre de la langue cible, ainsi que la production dirigée.

En outre, les enseignants sont invités à se concentrer sur les aspects suivants lorsqu'ils dispensent les cours de langue B.

- **Motivation**

- La motivation est un élément fondamental dans tout processus d'apprentissage. Au moment de concevoir leur cours, les enseignants doivent garder à l'esprit que ce dernier doit être attrayant et intéressant, et tenir compte de l'âge des élèves, de leurs aptitudes à apprendre, de leur bagage culturel et de leurs centres d'intérêt.
- La motivation favorise également l'apprentissage autonome, en incitant l'élève à participer activement au processus d'apprentissage.

- **Commentaires visant à corriger les erreurs linguistiques**

Les enseignants doivent s'assurer que leurs élèves :

- sont conscients que des commentaires les aidant à corriger leurs erreurs vont leur être fournis et qu'ils sont prêts à les accepter ;
- disposent de suffisamment de temps pour assimiler, examiner et tirer parti de ces commentaires ;
- reçoivent des commentaires personnalisés et adaptés à leurs besoins respectifs.

Il se peut que les enseignants doivent :

- corriger une erreur plusieurs fois avant que l'élève ne comprenne ce qui est corrigé ;
- abandonner ce type de commentaires s'ils sont source d'anxiété pour l'élève.

- **Transparence et responsabilité**

Les enseignants doivent s'assurer que :

- les élèves connaissent les objectifs globaux, les objectifs d'évaluation, le programme et les critères d'évaluation ;
- les critères d'évaluation sont régulièrement utilisés au cours des activités en classe ;
- les élèves prennent en charge leur acquisition de la langue.

Contenu du programme

Langue

Toutes les langues B proposées sont de nature différente. Il est donc impossible d'indiquer précisément la gamme de structures linguistiques qui doivent être enseignées puisqu'elle varie en fonction des langues. Ces structures dépendent de la langue B enseignée, des conditions d'apprentissage et des besoins des élèves. Il incombe aux enseignants de déterminer la palette d'expressions idiomatiques, de structures et de mots de vocabulaire qui est adaptée à leurs cours.

Dans la mesure du possible, l'enseignement des structures linguistiques doit avoir lieu dans le contexte d'autres activités, telles que les activités orales ou la lecture de textes. Toutefois, lorsque cette approche n'est ni possible ni adaptée, un enseignement formel et systématique de ces structures pourra être envisagé. Les enseignants doivent s'efforcer de créer un environnement monolingue typique dans lequel l'enseignement se fait dans la langue cible et l'apprentissage se déroule dans des contextes bien connus des locuteurs de cette langue.

Sujets

Le cours comprend cinq sujets : trois issus du tronc commun et deux issus des options.

Pour chacun des cinq sujets du cours, au moins deux aspects doivent être étudiés.

En outre, les élèves du NS doivent lire deux œuvres littéraires.

Un cours peut ainsi être structuré de la manière suivante.

Sujet	Aspects abordés	
Communications et médias	Publicité	Partialité des médias
Questions mondiales	Réchauffement de la planète	Migrations
Relations sociales	Langue et identité	Structures sociales
Santé	Régime et nutrition	Abus de drogues
Sciences et technologie	Éthique et sciences	Impact des technologies de l'information sur la société

Le tronc commun et les options aux deux niveaux, ainsi que la littérature au NS, doivent être étudiés dans le contexte de la ou des cultures associées à la langue cible. L'ordre de présentation des composantes du tronc commun et des options dans ce guide n'est pas une indication de l'ordre dans lequel elles doivent être enseignées.

En outre, les aspects proposés pour le tronc commun et les options n'ont pas de limite définie ; ils peuvent être étroitement liés et abordés du point de vue de plusieurs sujets. Les aspects énumérés ne sont ni prescriptifs ni exhaustifs. Par exemple, l'« abus de drogues » peut être étudié sous plusieurs angles comme les rapports entre un toxicodépendant et ses proches, la façon dont les émissions de télévision vérité

traitent de l'abus de drogues, le financement des initiatives visant à sensibiliser la population à ce problème, les effets des drogues sur la santé, le dopage dans le sport et l'utilisation de la recherche scientifique pour lutter contre la toxicodépendance.

Tronc commun

Le tronc commun se compose de trois sujets :

- communications et médias ;
- questions mondiales ;
- relations sociales.

Ces trois sujets sont obligatoires au NM et au NS. Les élèves doivent étudier au moins deux aspects de chacun des sujets du tronc commun.

Communications et médias

La façon dont les individus interagissent, communiquent et rassemblent des données pour s'informer et se divertir.

Aspects pouvant être traités :

- censure ;
- courrier ;
- Internet ;
- partialité des médias ;
- presse ;
- publicité ;
- radio et télévision ;
- sensationnalisme dans les médias ;
- téléphone.

Questions mondiales

Questions actuelles et scénarios futurs qui ont un impact au niveau régional, national et/ou international, en gardant à l'esprit qu'ils doivent être abordés du point de vue de la ou des cultures associées à la langue cible.

Aspects pouvant être traités :

- alimentation et eau ;
- drogues ;
- économie internationale ;
- environnement et développement durable ;
- impact de l'homme sur la nature ;
- migrations (exode rural ou migrations internationales) ;
- mondialisation ;
- pauvreté et famine ;
- racisme, discrimination et préjugés ;
- réchauffement de la planète, changement climatique et catastrophes naturelles ;
- réserves d'énergie.

Relations sociales

La façon dont les personnes interagissent et se comportent en tant que membres d'une communauté, individuellement ou en groupe.

Aspects pouvant être traités :

- célébrations, événements sociaux et religieux ;
- domination linguistique ;
- langue et identité culturelle ou identité propre ;
- minorités ;
- multilinguisme ;
- nationalisme, patriotisme et fanatisme ;
- points de vue et comportements sociaux ;
- relations (amis, travail, famille) ;
- structures sociales et/ou politiques ;
- système éducatif ;
- tabous par opposition à ce qui est socialement acceptable.

Options

Cinq sujets sont proposés dans les options.

- Coutumes et traditions
- Diversité culturelle
- Loisirs
- Santé
- Sciences et technologie

Les enseignants doivent choisir deux sujets. Au moins deux aspects de chaque sujet choisi doivent être étudiés.

Coutumes et traditions

Pratiques actuelles et passées, représentations, expressions et connaissances qui appartiennent à une communauté parlant la langue cible.

Aspects pouvant être traités :

- alimentation ;
- arts ;
- bienséance et protocole ;
- cérémonies, événements sociaux et religieux ;
- codes vestimentaires, uniformes ;
- costumes nationaux ;
- événements historiques ;
- mode.

Diversité culturelle

Les différences ethniques, sexuelles, raciales, idéologiques et socioéconomiques au sein d'une communauté parlant la langue cible.

Aspects pouvant être traités :

- apprentissage de la culture ;
- assimilation interculturelle ;
- communication verbale et non verbale ;
- concepts de la beauté humaine ;
- croyances, valeurs et normes ;
- diversité des langues ;
- diversité des populations ;
- influence interlinguistique ;
- migrations ;
- patrimoine culinaire ;
- sous-cultures.

Loisirs

Les diverses activités pratiquées par plaisir.

Aspects pouvant être traités :

- divertissements ;
- expositions et spectacles ;
- interactions sociales dans le cadre des loisirs ;
- jeux ;
- loisirs ;
- passe-temps ;
- sports ;
- voyages.

Santé

Bien-être physique, mental et social ainsi que les sujets liés aux maladies.

Aspects pouvant être traités :

- abus de drogues ;
- chirurgie ;
- concepts de la beauté et de la santé ;
- épidémies ;
- exercice physique ;
- hygiène ;
- maladies, symptômes d'une bonne/mauvaise santé ;
- médecine traditionnelle et médecine douce ;

- régime et nutrition ;
- santé mentale ;
- services de santé.

Sciences et technologie

La relation entre les sciences et la technologie, et leur impact sur une communauté parlant la langue cible.

Aspects pouvant être traités :

- divertissements ;
- énergies renouvelables ;
- éthique et sciences ;
- éthique et technologie ;
- impact des technologies de l'information sur la société ;
- recherche scientifique ;
- sciences naturelles ;
- sciences sociales.

Littérature (NS uniquement)

Lire des œuvres littéraires dans la langue cible peut être l'occasion d'un agréable voyage au cœur de la ou des cultures étudiées. Ces lectures aideront les élèves à enrichir leur vocabulaire et à utiliser la langue de manière plus créative. Elles leur permettront d'acquérir une aisance en lecture, et favoriseront le développement de leurs compétences d'interprétation et de déduction ainsi que de leur compréhension interculturelle. Les élèves doivent comprendre les œuvres en profondeur (voir le sixième objectif dans la section « Objectifs d'évaluation »), mais la critique littéraire en tant que telle n'est pas un objectif du cours de langue B NS.

Les élèves doivent lire deux œuvres littéraires écrites à l'origine dans la langue cible. Ces œuvres peuvent être du même genre ou non. Il n'est pas nécessaire qu'elles soient liées de quelque manière que ce soit (auteur, thème, période).

Au moment de choisir les œuvres, les enseignants doivent garder à l'esprit que les élèves sont en train d'acquérir une autre langue. Des œuvres utilisant une langue très complexe peuvent ne pas convenir.

Compétences réceptives, productives et interactives

L'acquisition de la langue s'effectue par l'intermédiaire du développement de capacités et compétences réceptives, productives et interactives, ce qui peut être réalisé au moyen de diverses activités orales et/ou écrites.

Ces compétences ont été définies par le Conseil de l'Europe (2001) comme suit :

« Les activités de **réception** supposent le silence et l'attention au support. Elles tiennent également une grande place dans bien des formes d'apprentissage (comprendre le contenu d'un cours, consulter des manuels, des ouvrages de référence et des documents).

Les activités de **production** ont une fonction importante dans nombre de secteurs académiques et professionnels (présentations et exposés oraux, études et rapports écrits) et dans l'évaluation sociale à laquelle elles donnent particulièrement lieu (jugements portés sur les prestations écrites ou sur la fluidité, l'aisance des prises de parole et de l'exposition orale).

Dans **l'interaction**, au moins deux acteurs participent à un échange oral et/ou écrit et alternent les moments de production et de réception qui peuvent même se chevaucher dans les échanges oraux. Non seulement deux interlocuteurs sont en mesure de se parler mais ils peuvent simultanément s'écouter. Même lorsque les tours de parole sont strictement respectés, l'auditeur est généralement en train d'anticiper sur la suite du message et de préparer une réponse. Ainsi, apprendre à interagir suppose plus que d'apprendre à recevoir et à produire des énoncés. On accorde généralement une grande importance à l'interaction dans l'usage et l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication. »

Principes d'élaboration du cours

L'apprentissage d'une langue au sein d'un programme de l'IB ne doit pas consister à apprendre simplement des règles grammaticales ou linguistiques. L'enseignant doit considérer l'élève comme un individu qui interagit avec un environnement social. En étudiant une langue, l'élève découvre également la culture qui lui est associée. Ainsi, le cours de langue B doit accorder autant d'attention aux composantes socioculturelles de la langue qu'à l'enseignement des compétences de communication et des composantes linguistiques.

Dimension interculturelle

Le plurilinguisme et la compréhension interculturelle sont des objectifs primordiaux dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue. Ces éléments contribuent au développement de comportements positifs et du respect entre les peuples et les cultures, et font partie intégrante de la philosophie de l'IB.

Lorsqu'il enseigne certains aspects d'une culture de manière explicite, l'enseignant doit être conscient que certains sujets et stéréotypes peuvent donner une idée fautive de la ou des cultures associées à la langue cible. Il est préférable d'identifier les modèles culturels plutôt que les stéréotypes en gardant toujours à l'esprit que ces modèles ne sont ni permanents ni immuables. Des activités en classe consistant à briser les stéréotypes culturels peuvent être un moyen efficace de faire disparaître les concepts simplistes et tendancieux, qui ont souvent été assimilés sans être analysés.

Comment sommes-nous exposés à la culture ?

- Par l'intermédiaire des symboles
- Par l'intermédiaire des croyances et des superstitions
- Par l'intermédiaire des façons dont la réalité est classée et ordonnée
- Par l'intermédiaire des comportements
- Par l'intermédiaire des suppositions liées aux croyances et aux comportements

Les croyances, suppositions et symboles communs à une communauté culturelle sont compris par ses membres et sont transmis de façon implicite. Ils peuvent se retrouver dans une autre communauté culturelle, mais il est très probable qu'ils auront alors une signification différente. L'ignorance de ces différences peut mener à des interprétations erronées de la culture. Par exemple, si le blanc est la couleur du deuil dans certaines cultures, d'autres couleurs comme le noir sont utilisées dans d'autres cultures.

Comment briser les stéréotypes ?

Il convient d'éviter l'ethnocentrisme lors de l'étude de la ou des cultures associées à la langue cible car il peut conduire l'élève à avoir des sentiments négatifs à l'égard de cette ou ces cultures.

Au cours des activités en classe consistant à analyser la ou les cultures de l'élève et celle(s) associée(s) à la langue cible, l'élève pourra développer une ouverture interculturelle qui favorisera une prise de conscience des points communs et des différences entre ces cultures. Cette prise de conscience doit encourager la tolérance, la compréhension et le respect, qui vont dans le sens du profil de l'apprenant de l'IB. Dans le même temps, ce processus doit aider les élèves à développer une perception plus fine de leur propre identité culturelle.

Variété

Les enseignants doivent s'assurer que leurs élèves :

- se voient présenter une gamme complète de types de textes adaptés à leur niveau ;
- pratiquent la langue au moyen d'activités en classe variées et de diverses tâches individuelles ;
- bénéficient d'une répartition égale du temps pour les tâches et activités portant sur les sujets des options et du tronc commun ;
- travaillent sur des activités diverses qui leur permettent d'utiliser et de développer toutes les compétences réceptives, productives et interactives.

Intégration

Les enseignants doivent s'assurer que leurs élèves :

- passent facilement d'une compétence linguistique à l'autre (par exemple, de la lecture des actualités à une discussion) ;
- envisagent et explorent des liens avec d'autres domaines de la connaissance (y compris les autres matières du Programme du diplôme de l'IB) ;
- disposent d'un large éventail de moyens leur permettant de montrer ce qu'ils ont appris ;
- participent au choix des documents à étudier ;
- apprennent la langue en contexte ;
- utilisent des documents authentiques.

Des exemples de façons d'intégrer divers aspects de l'acquisition de la langue dans l'enseignement sont fournis ci-après.

Activités en classe

La plupart des activités en classe doivent intégrer plusieurs aspects du programme. Voici quelques exemples :

- les élèves travaillent en petits groupes et cherchent ensemble les réponses à plusieurs questions portant sur un texte qu'ils ont lu (ou écouté), puis présentent leurs réponses à la classe ;
- les élèves travaillent sur un projet qui requiert :
 - de lire et d'écouter afin de recueillir des informations,
 - de créer un questionnaire,
 - d'interviewer des locuteurs de la langue cible,
 - de présenter leurs conclusions à la classe,
 - d'écrire des documents, des guides ou des lettres en réponse à l'information.

Activités périscolaires

Dans la mesure du possible, les élèves doivent être encouragés à pratiquer la langue avec des locuteurs de la langue cible. Pour ce faire, ils peuvent entre autres utiliser la correspondance, le courrier électronique et les clubs de langues.

L'utilisation d'Internet favorise le développement personnel des élèves mais elle peut également les aider à développer leurs compétences réceptives et leur connaissance de la ou des cultures associées à la langue cible. Ils peuvent être incités à rechercher des informations, à comparer divers sites qui traitent d'un même sujet, à résumer les résultats, à les présenter à la classe et à rédiger une réponse électronique.

La technologie en cours de langue

Les technologies de l'information (TI) permettent aux enseignants et à leurs élèves d'avoir accès à du matériel authentique et récent, et facilite l'interaction entre les communautés scolaires et les autres réseaux parlant la langue cible. La langue étudiée est ainsi utilisée à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, et elle occupe une place centrale dans l'apprentissage de l'élève. Les TI peuvent être utilisées pour faciliter la conception de cours de langue personnalisés, qui sont adaptés aux styles d'apprentissage des élèves.

L'évaluation dans le Programme du diplôme

Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un bon apprentissage. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux produits pour l'évaluation externe, tandis que ceux produits pour l'évaluation interne sont notés par les enseignants avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont identifiés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage prenant place et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les accomplissements des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer l'accomplissement des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne, des descripteurs de notes finales et des ressources fournies par d'autres enseignants se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut différer d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissement attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Barèmes de notation

Cette expression générique fait référence aux barèmes de notation analytiques qui sont élaborés pour des épreuves d'examen spécifiques. Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse et/ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse. Les barèmes de notation peuvent comprendre des indications du contenu attendu dans les réponses aux questions ou peuvent être constitués de pistes de notation donnant des conseils quant à l'utilisation des critères d'évaluation.

Résumé de l'évaluation – NM

Premiers examens en 2015

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe	70 %
Épreuve 1 (1 heure 30 minutes) : compétences réceptives Exercices de lecture interactive portant sur quatre textes écrits qui se rapportent au tronc commun.	25 %
Épreuve 2 (1 heure 30 minutes) : compétences productives à l'écrit Un exercice de rédaction (250 à 400 mots) en réponse à un sujet choisi parmi les cinq proposés et basé sur les options.	25 %
Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit Lecture intertextuelle suivie d'un exercice de rédaction (300 à 400 mots) accompagné d'un préambule (150 à 200 mots). Le travail écrit porte sur le tronc commun.	20 %
Évaluation interne Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.	30 %
Examen oral individuel (8 à 10 minutes) L'examen oral individuel porte sur les options. L'élève dispose de 15 minutes de préparation puis de 10 minutes (maximum) pour sa présentation et la discussion avec l'enseignant.	20 %
Activité orale interactive Trois activités en classe portant sur le tronc commun et évaluées par l'enseignant.	10 %

Résumé de l'évaluation – NS

Premiers examens en 2015

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe	70 %
Épreuve 1 (1 heure 30 minutes) : compétences réceptives Exercices de lecture interactive portant sur cinq textes écrits qui se rapportent au tronc commun.	25 %
Épreuve 2 (1 heure 30 minutes) : compétences productives à l'écrit Deux exercices de rédaction obligatoires Section A : une tâche (250 à 400 mots) choisie parmi les cinq proposées et portant sur les options. Section B : une réaction personnelle (150 à 250 mots) à un texte écrit portant sur le tronc commun.	25 %
Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit Rédaction créative (500 à 600 mots) accompagnée d'un préambule (150 à 250 mots). Le travail écrit est basé sur l'une des deux œuvres littéraires lues, ou sur les deux.	20 %
Évaluation interne Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant et fait l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.	30 %
Examen oral individuel (8 à 10 minutes) L'examen oral individuel porte sur les options. L'élève dispose de 15 minutes de préparation puis de 10 minutes (maximum) pour sa présentation et la discussion avec l'enseignant.	20 %
Activité orale interactive Trois activités en classe portant sur le tronc commun et évaluées par l'enseignant.	10 %

Évaluation externe

Deux méthodes différentes sont utilisées pour évaluer les élèves :

- des barèmes de notation détaillés spécifiques à chaque épreuve d'examen ;
- des critères d'évaluation.

Les critères d'évaluation sont publiés dans ce guide. Ces critères se rapportent aux objectifs d'évaluation du cours de langue B et aux objectifs globaux du groupe 2.

L'évaluation de l'épreuve 1 est réalisée à l'aide de barèmes de notation.

L'évaluation de l'épreuve 2 est réalisée à l'aide de critères d'évaluation.

L'évaluation du travail écrit est réalisée à l'aide de critères d'évaluation.

Épreuves d'examen

Deux épreuves d'examen sont élaborées et évaluées en externe : l'épreuve 1 et l'épreuve 2. Elles sont conçues pour permettre aux élèves de démontrer leurs compétences par rapport aux objectifs d'évaluation du cours de langue B. L'épreuve 1 évalue leurs compétences réceptives et l'épreuve 2 évalue leurs compétences productives.

Utilisation de dictionnaires et de documents de référence

Pour les épreuves 1 et 2, l'utilisation de dictionnaires et de documents de référence n'est **pas** autorisée pendant les examens. Les élèves sont cependant autorisés à utiliser des dictionnaires et des documents de référence pour le travail écrit.

Nombre de mots

Épreuve 2 NM : les élèves doivent écrire un minimum de 250 mots.

Épreuve 2 NS, section A : les élèves doivent écrire un minimum de 250 mots.

Épreuve 2 NS, section B : les élèves doivent écrire un minimum de 150 mots.

Les élèves qui n'atteignent pas le nombre minimum de mots se verront enlever 1 point à la note obtenue pour le critère A (Langue). Pour les langues qui n'utilisent pas l'alphabet romain, veuillez vous reporter à la section « Informations spécifiques aux langues » dans les annexes.

Travail écrit NM : les élèves doivent rédiger un préambule de 150 à 200 mots maximum ainsi qu'une tâche comportant entre 300 et 400 mots (bibliographie non comprise). Il est peu probable que les travaux dont

la longueur est largement inférieure au nombre minimum de mots satisfassent aux exigences établies pour la tâche. Ils se verront donc vraisemblablement attribuer des notes peu élevées. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur le préambule et les 400 premiers mots de la tâche.

Travail écrit NS : les élèves doivent rédiger un préambule de 150 à 250 mots maximum ainsi qu'une tâche comportant entre 500 et 600 mots. Il est peu probable que les travaux dont la longueur est largement inférieure au nombre minimum de mots satisfassent aux exigences établies pour la tâche. Ils se verront donc vraisemblablement attribuer des notes peu élevées. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur le préambule et les 600 premiers mots de la tâche.

Une fois combinées, les trois composantes évaluées en externe (l'épreuve 1, l'épreuve 2 et le travail écrit) représentent 70 % de l'évaluation totale.

Remarque : toutes les réponses doivent être formulées dans la langue cible.

Direction des travaux et authenticité

Le travail écrit remis pour l'évaluation externe doit être le travail personnel de l'élève.

Cela ne signifie pas pour autant que les élèves décideront d'un titre ou d'un thème puis seront livrés à eux-mêmes sans soutien de leur enseignant. Ce dernier doit jouer un rôle important tant durant la planification de la tâche que durant son exécution par l'élève. Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera évalué ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils soumettront à l'évaluation doit bien tenir compte de ces critères.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité en milieu scolaire, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été préparés conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Après avoir communiqué avec l'élève afin de le guider dans le choix d'un sujet approprié, l'enseignant peut donner des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté, modifié ou corrigé par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de fraude présumée ou confirmée. Chaque élève doit confirmer que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version finale. Une fois qu'un élève a officiellement remis la version finale de son travail à l'enseignant (ou au coordonnateur du Programme du diplôme) pour évaluation, il ne peut plus retirer son travail.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève de son contenu et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le projet initial de l'élève ;
- le premier brouillon du travail écrit ;
- les références utilisées (les sources pour le NM et la ou les œuvres littéraires pour le NS) ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève.

L'exigence selon laquelle l'enseignant chargé de la supervision et l'élève doivent certifier l'authenticité du travail s'applique aux travaux de tous les élèves. Si l'élève ou l'enseignant chargé de la supervision ne peut en certifier l'authenticité, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Description détaillée de l'évaluation externe – NM

Épreuve 1: compétences réceptives

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 1 porte sur les sujets du tronc commun : communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

L'épreuve 1 est élaborée et évaluée en externe. Elle vise à évaluer, à l'aide d'un certain nombre de questions, la capacité de l'élève à lire une gamme de textes. Le livret de textes comprend quatre textes, et le livret dans lequel figurent les questions et réponses contient les questions sur ces textes. L'évaluation porte sur la compréhension que l'élève a des textes, et non sur sa connaissance du sujet.

Tous les textes et questions sont rédigés dans la langue cible et il doit en être de même pour toutes les réponses.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle fournit des exemples de types de textes qu'il est conseillé que les élèves connaissent. Ces textes peuvent être présentés sous forme électronique.

- Article, chronique
- Blog
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Dissertation
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Rapport

Exercices de lecture interactive

Les questions permettent d'évaluer diverses compétences réceptives, telles que la compréhension du sens général, la recherche de détails particuliers dans les textes et la compréhension des caractéristiques structurelles.

Dans l'épreuve 1, les questions peuvent requérir des élèves qu'ils :

- complètent des textes à trous en s'appuyant sur leur compréhension du texte ;
- identifient les références précises des expressions ou structures clés (par exemple, « À la ligne x, à qui le pronom " ils " fait-il référence ? ») ;
- identifient des idées apparentées situées dans différentes parties d'un texte ;
- identifient des points spécifiques du contenu d'un texte ;

- identifient les affirmations qui sont exactes en se référant au texte ;
- déterminent si une explication ou définition est vraie ou fausse et qu'ils justifient leur réponse en se référant au texte ;
- identifient qui dit quoi dans un texte ou un groupe de textes courts ;
- associent des paragraphes d'un texte avec les phrases qui les résument ;
- associent des mots ou expressions d'un texte avec leurs définitions ;
- répondent à des questions à choix multiple ;
- répondent à des questions à réponse brève.

Épreuve 2 : compétences productives à l'écrit

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 porte sur les sujets des options : diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, et sciences et technologie.

L'épreuve 2 est élaborée et évaluée en externe. Elle contient 5 exercices requérant la rédaction de différents types de textes. Chaque exercice de rédaction porte sur une option différente et l'élève ne doit choisir qu'un seul exercice. L'élève doit rédiger entre 250 et 400 mots.

Cette composante vise à évaluer la capacité de l'élève à communiquer à l'écrit dans divers buts. Elle requiert de l'élève qu'il démontre ses compétences productives. La connaissance factuelle des options ne sera pas évaluée, mais elle peut et devrait être utilisée pour étayer le message communiqué par l'élève.

Chaque exercice requiert de l'élève qu'il utilise un type de texte spécifique, tel qu'une lettre officielle ou un rapport. L'élève doit donc identifier le ou les objectifs de l'exercice afin d'employer le registre et le style adaptés au type de texte.

Les élèves doivent :

- utiliser la langue de manière correcte et appropriée ;
- développer et organiser des idées pertinentes ;
- répondre en utilisant correctement les caractéristiques du type de texte demandé.

La liste ci-dessous indique les types de textes qui doivent être produits par les élèves dans le cadre de l'épreuve 2.

- Article
- Blog / Passage d'un journal intime
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Dissertation
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Introduction à un débat, un discours, un exposé ou une présentation
- Rapport officiel

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit

Pondération : 20 %

Cette composante consiste en une lecture intertextuelle suivie d'un exercice de rédaction (300 à 400 mots) accompagné d'un préambule (150 à 200 mots). Le travail écrit porte sur le tronc commun. Il doit être réalisé pendant la dernière année du cours et est évalué en externe. Aucune durée n'est imposée et il doit être produit indépendamment par l'élève sous la direction de l'enseignant (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).

Objectifs spécifiques

Le travail écrit a pour but de permettre à l'élève :

- d'approfondir sa compréhension d'un ou plusieurs sujets au programme ;
- de développer ses compétences intertextuelles réceptives et productives ;
- de choisir, d'utiliser et de citer des sources convenant à la tâche choisie ;
- de produire un texte conforme au type de texte choisi ;
- de structurer son texte de manière réfléchie et cohérente ;
- d'étendre ses compétences linguistiques ;
- de faire preuve d'une compréhension interculturelle par le biais d'une réflexion sur son travail.

Le terme « lecture intertextuelle » fait référence à la capacité de parcourir différents textes (l'un d'eux pouvant être un texte audio ou audiovisuel), qui peuvent être liés par un thème commun, afin d'établir des rapprochements.

Exigences

Le travail comporte deux parties : le préambule et la tâche.

Le préambule : l'élève doit rédiger un préambule de 150 à 200 mots présentant son travail. Ce préambule doit comprendre :

- le sujet examiné ;
- une brève description de chacune des sources ;
- le ou les objectifs de l'élève ;
- une explication de la façon dont l'élève compte atteindre son ou ses objectifs (choix du type de texte, destinataire, registre, style, etc.).

La tâche : l'élève doit rédiger un texte qui **peut** être choisi parmi la liste de types de textes proposés pour l'épreuve 2 dans ce guide après avoir pris conseil auprès de son enseignant. La tâche doit permettre la rédaction d'un texte de 400 mots maximum. Le contenu de la tâche doit être lié à un ou plusieurs sujets du tronc commun et doit reposer sur des informations issues des trois (minimum) ou quatre (maximum) sources choisies par l'élève après consultation de l'enseignant (par exemple, article, blog, matériel audio/visuel et interview).

Les élèves doivent :

- traiter le sujet présenté dans le préambule ;
- organiser les informations issues des sources d'une manière appropriée à la tâche ;
- utiliser un langage adapté au type de texte et à l'objectif de communication.

L'exemple suivant est donné pour le français B.

Sujet du tronc commun	Sujet des sources	Sources	Sujet du travail	Type de texte	Titre du travail	Préambule
Communications et médias	La présence de la langue française dans les communications et les médias d'un pays bilingue	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un article sur la diffusion des programmes des chaînes de télévision publiques canadiennes dans les deux langues officielles 2. Un essai sur la diversité de la langue française parlée au Canada et contenant des informations sur la population francophone 3. La déclaration d'un homme politique québécois sur la nécessité de diffuser des informations aussi bien en français qu'en anglais 4. Une interview avec un jeune qui fréquente un établissement scolaire bilingue au Canada 	Garantir l'égalité des langues française et anglaise en termes d'importance et d'accès dans les communications et les médias au Canada	Interview avec une femme politique sur son approche pour améliorer la visibilité de la langue française dans les communications et les médias au Canada	Pourquoi la francophonie est-elle si importante au Canada ?	<p>Sujet examiné : le bilinguisme au Canada</p> <p>Brève description des sources utilisées</p> <p>Objectif : améliorer la visibilité du français dans les communications et les médias au Canada</p> <p>Explication de la façon dont les sources ont été utilisées, par exemple choix du type de texte et du registre, et justification</p>

Directives officielles

- Le travail doit être rédigé en dernière année du programme. Aucune durée n'est imposée.
- Le sujet du travail écrit doit être choisi par l'élève en accord avec l'enseignant et reposer sur trois (minimum) à quatre (maximum) sources sélectionnées par l'élève.
- La tâche et le préambule doivent être rédigés dans la langue cible et au traitement de texte.
- Le travail écrit doit être le fruit du travail personnel de l'élève (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).
- Les sources doivent être en rapport avec la ou les cultures associées à la langue cible, avoir été rédigées à l'origine dans la langue cible, et être référencées par l'élève.

- L'élève peut inclure des illustrations pour appuyer son travail, si nécessaire. Cependant, l'évaluation ne portera pas sur la qualité artistique. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour l'évaluation doivent être rédigées au traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

Rôle de l'enseignant

Le travail doit être défini avec l'aide de l'enseignant afin de garantir qu'il s'agit d'un choix original qui satisfait aux exigences et que l'élève en est bien l'auteur.

L'enseignant doit jouer le rôle d'un conseiller qui guide l'élève tout au long du processus. L'élève est responsable de la totalité du processus, mais l'enseignant doit le conseiller pour le choix du sujet, des sources et du type de texte.

Le rôle de l'enseignant n'est pas de corriger le travail écrit, mais il peut fournir des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté ou modifié par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève.

Les enseignants doivent familiariser leurs élèves avec les critères d'évaluation.

Critères d'évaluation externe – NM

Vue d'ensemble

Épreuve 1

L'épreuve 1 est évaluée à l'aide de barèmes de notation. Elle représente 25 % de l'évaluation totale.

Épreuve 2

L'épreuve 2 est évaluée à l'aide de critères d'évaluation. Elle représente 25 % de l'évaluation totale.

Il y a trois critères d'évaluation pour l'épreuve 2.

Critère A	Langue	10 points
Critère B	Message	10 points
Critère C	Présentation	5 points
	Total	25 points

Travail écrit

Le travail écrit est évalué à l'aide de critères d'évaluation. Il représente 20 % de l'évaluation totale.

Il y a trois critères d'évaluation pour le travail écrit.

Critère A	Préambule et tâche	10 points
Critère B	Structure et développement	6 points
Critère C	Langue	8 points
	Total	24 points

Épreuve 2 : compétences productives à l'écrit (NM)

Critère A : langue

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Un élève qui ne rédige pas le nombre minimum de mots se verra enlever 1 point à la note obtenue pour ce critère.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La maîtrise de la langue est généralement insuffisante. Un vocabulaire très limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases simples sont rarement claires.
3 – 4	La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une expression efficace. Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases simples sont parfois claires.
5 – 6	La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses impropriétés. Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs. Les structures de phrases simples sont généralement claires.
7 – 8	La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques impropriétés. Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs. Les structures de phrases simples sont claires.
9 – 10	La maîtrise de la langue est bonne et permet une expression efficace. Un vocabulaire étendu est employé correctement avec peu d'erreurs importantes. Quelques structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.

Critère B : message

- Dans quelle mesure l'élève est-il capable de développer et d'organiser clairement des idées pertinentes ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le message n'est pas transmis. Les idées ne sont pas pertinentes et/ou elles sont répétitives. Les idées sont développées de façon peu claire ; elles sont très rarement étayées d'informations complémentaires et/ou celles-ci sont totalement inappropriées.

Points	Descripteurs de niveaux
3 – 4	<p>Le message est à peine transmis.</p> <p>Les idées sont parfois peu pertinentes et/ou répétitives.</p> <p>Les idées sont développées de façon confuse ; elles sont rarement étayées d'informations complémentaires et/ou celles-ci sont inappropriées.</p>
5 – 6	<p>Le message est partiellement transmis.</p> <p>Les idées sont généralement pertinentes.</p> <p>Les idées sont parfois développées de façon claire ; elles sont parfois étayées d'informations complémentaires appropriées.</p>
7 – 8	<p>Le message est assez bien transmis.</p> <p>Les idées sont généralement pertinentes.</p> <p>Les idées sont développées de façon cohérente ; elles sont étayées d'informations complémentaires généralement appropriées.</p>
9 – 10	<p>Le message est bien transmis.</p> <p>Les idées sont pertinentes.</p> <p>Les idées sont développées de façon cohérente et efficace ; elles sont étayées d'informations complémentaires appropriées.</p>

Critère C : présentation

- Dans quelle mesure l'élève produit-il bien le type de texte demandé ?
- Dans quelle mesure les conventions relatives aux types de texte choisis sont-elles respectées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	<p>Le type de texte n'est pas reconnaissable.</p> <p>Les conventions relatives au type de texte choisi ne sont pas utilisées.</p>
2	<p>Le type de texte est à peine reconnaissable ou n'est pas approprié.</p> <p>Les conventions relatives au type de texte choisi sont très peu utilisées.</p>
3	<p>Le type de texte est parfois reconnaissable et approprié.</p> <p>Les conventions relatives au type de texte choisi sont peu utilisées.</p>
4	<p>Le type de texte est généralement reconnaissable et approprié.</p> <p>Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes.</p>
5	<p>Le type de texte est clairement reconnaissable et approprié.</p> <p>Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes et employées efficacement.</p>

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit (NM)

Critère A : préambule et tâche

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il correctement le préambule et la tâche pour accomplir le travail écrit ?
 - Dans quelle mesure l'élève est-il capable de présenter clairement la tâche dans le préambule ?
 - Dans quelle mesure la tâche traite-t-elle bien le sujet ainsi que le ou les objectifs présentés dans le préambule ?
 - Dans quelle mesure le type de texte choisi est-il approprié à la tâche ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>L'élève utilise le préambule et la tâche de façon limitée, et il peut avoir partiellement accompli le travail.</p> <p>L'élève fait peu référence aux sources dans le préambule.</p> <p>L'élève n'a guère expliqué son ou ses objectifs.</p> <p>Le sujet n'est guère en rapport avec les sources choisies et il n'est pas traité dans la tâche.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule.</p>
3 – 4	<p>L'élève utilise dans une certaine mesure le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève fait quelques références à certaines sources dans le préambule.</p> <p>L'élève a expliqué son ou ses objectifs, mais il n'a pas indiqué comment il compte les atteindre.</p> <p>Le sujet présenté dans le préambule est partiellement en rapport avec les sources choisies ou il n'est pas traité dans l'ensemble de la tâche.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il n'est pas utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>
5 – 6	<p>L'élève utilise adéquatement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève fait référence à toutes les sources dans le préambule, mais il ne les décrit pas nécessairement.</p> <p>L'élève a expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>Le sujet présenté dans le préambule est généralement en rapport avec les sources choisies et il est traité dans l'ensemble de la tâche.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, mais il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
7 – 8	<p>L'élève utilise bien le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève décrit toutes les sources dans le préambule.</p> <p>L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>Le sujet présenté dans le préambule est en rapport avec les sources choisies et il est traité dans l'ensemble de la tâche.</p> <p>Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>
9 – 10	<p>L'élève utilise efficacement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève décrit en détail toutes les sources dans le préambule.</p> <p>L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>Le sujet présenté dans le préambule est bien délimité, en rapport avec les sources choisies et traité systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p> <p>Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>

Critère B : structure et développement

- Dans quelle mesure les idées sont-elles structurées et développées efficacement ?

Remarque : le critère B n'est utilisé que pour évaluer la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Les idées sont pour la plupart structurées et développées de manière inefficace.
3 – 4	Les idées sont pour la plupart structurées et développées efficacement.
5 – 6	Les idées sont structurées et développées efficacement.

Critère C : langue

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue de manière appropriée et efficace dans le cadre de la tâche ?

Remarque : le critère C n'est utilisé que pour évaluer la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La langue utilisée est très souvent limitée.</p> <p>Le vocabulaire est limité ou généralement inapproprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont rarement employées de façon claire.</p> <p>L'élève n'utilise pas de procédés rhétoriques ou les utilise de façon inappropriée.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
3 – 4	<p>La langue utilisée est généralement adéquate.</p> <p>Le vocabulaire est varié, mais il est parfois inapproprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais aucune tentative n'est faite pour utiliser des structures complexes.</p> <p>L'élève utilise peu de procédés rhétoriques appropriés.</p>
5 – 6	<p>La langue est utilisée de manière appropriée et généralement efficace.</p> <p>Le vocabulaire est varié et très souvent approprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais il y a des erreurs dans les structures complexes.</p> <p>L'élève utilise des procédés rhétoriques de façon appropriée.</p>
7 – 8	<p>La langue est utilisée de manière appropriée et efficace.</p> <p>Le vocabulaire est très varié et toujours approprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p> <p>L'élève utilise efficacement des procédés rhétoriques variés.</p>

Description détaillée de l'évaluation externe – NS

Épreuve 1 : compétences réceptives

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 1 porte sur les sujets du tronc commun : communications et médias, questions mondiales, et relations sociales.

L'épreuve 1 est élaborée et évaluée en externe. Elle vise à évaluer, à l'aide d'un certain nombre de questions, la capacité de l'élève à lire une gamme de textes. Le livret de textes comprend cinq textes, et le livret dans lequel figurent les questions et réponses contient les questions sur ces textes. L'évaluation porte sur la compréhension que l'élève a des textes et sur son interprétation de ces derniers, et non sur sa connaissance du sujet.

Une connaissance du vocabulaire relatif au sujet est attendue de l'élève. Même si la présentation de l'épreuve est semblable aux niveaux supérieur et moyen, les documents à lire sont plus longs et plus complexes au niveau supérieur, conformément aux objectifs globaux du cours de langue B.

Tous les textes et questions sont rédigés dans la langue cible et il doit en être de même pour toutes les réponses.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle fournit des exemples de types de textes que les élèves doivent connaître. Ces textes peuvent être présentés sous forme électronique.

- Article et chronique
- Blog
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite

- Critique
- Dissertation
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Nouvelle, conte, roman, poème
- Rapport

Exercices de lecture interactive

Les questions permettent d'évaluer diverses compétences réceptives, telles que la compréhension du sens général, la recherche de détails particuliers dans les textes, la compréhension des caractéristiques structurelles (par exemple, les renvois), la mise en contexte et l'identification des objectifs de communication. Au NS, l'évaluation porte sur la compréhension et l'interprétation (et non sur l'analyse) de l'œuvre littéraire.

Dans l'épreuve 1, les questions peuvent requérir des élèves qu'ils :

- choisissent parmi plusieurs affirmations celles qui sont exactes en se référant au texte ;
- complètent des textes à trous en s'appuyant sur leur compréhension du texte ;
- fassent des déductions claires à partir d'un concept (par exemple, « Le texte indique que 60 % des gens pensent que... . Que peut-on en déduire à propos des 40 % restants ? ») ;
- identifient les références précises des expressions ou structures clés (par exemple, « À la ligne x, à qui le pronom "ils" fait-il référence ? ») ;
- identifient des idées apparentées situées dans différentes parties d'un texte ;
- identifient des points spécifiques du contenu d'un texte ;
- déterminent si une explication ou définition est vraie ou fausse et qu'ils justifient leur réponse en se référant au texte ;
- identifient qui dit quoi dans un texte ou un groupe de textes courts ;
- justifient une interprétation en trouvant des preuves ou des expressions clés dans un texte (par exemple, « Où l'auteur dit-il... ? ») ;
- associent des paragraphes d'un texte avec les phrases qui les résument ;
- associent des mots ou expressions d'un texte avec leurs définitions ;
- répondent à des questions à choix multiple ;
- répondent à des questions à réponse brève.

Épreuve 2 : compétences productives à l'écrit

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 est élaborée et évaluée en externe. Elle est composée de deux sections.

- **Section A** (250 à 400 mots) : basée sur les options (coutumes et traditions, diversité culturelle, loisirs, santé, et sciences et technologie).
- **Section B** (150 à 250 mots) : basée sur le tronc commun (communications et médias, questions mondiales, relations sociales).

Cette composante vise à évaluer la capacité de l'élève à communiquer correctement à l'écrit, et ce, dans divers buts. Elle requiert de l'élève qu'il démontre ses compétences productives.

Section A

Cette section contient 5 exercices requérant la rédaction de différents types de textes. Chaque exercice de rédaction porte sur une option différente et l'élève ne doit choisir qu'un seul exercice.

La connaissance factuelle des options ne sera pas évaluée, mais elle peut et devrait être utilisée pour étayer le message communiqué par l'élève.

Chaque exercice requiert de l'élève qu'il utilise un type de texte spécifique, tel qu'une lettre officielle ou un rapport. L'élève doit donc identifier le ou les objectifs de l'exercice afin d'employer le registre et le style adaptés au type de texte.

Les élèves doivent :

- utiliser la langue de manière correcte et appropriée ;
- développer et organiser des idées pertinentes ;
- répondre en utilisant correctement les caractéristiques du type de texte demandé.

La liste ci-dessous indique les types de textes qui doivent être produits par les élèves dans le cadre de la section A.

- Article
- Blog / Passage d'un journal intime
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Introduction à un débat, un discours, un exposé ou une présentation
- Proposition
- Rapport officiel

Section B

L'élève doit rédiger une argumentation raisonnée sous forme de réponse à un texte écrit traitant d'un sujet du tronc commun. Il peut s'agir d'actualités ou d'un commentaire fait par une personnalité. La réponse doit faire référence à des éléments du texte afin de développer une discussion cohérente sur le sujet, alimentée par ce qui a été appris durant l'étude du tronc commun. Il n'y a pas de réponse prescrite : l'évaluation porte sur la capacité de l'élève à exprimer sa réflexion sur le texte ou sa réaction personnelle au texte.

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit

Pondération : 20 %

Cette composante consiste en une rédaction créative (500 à 600 mots) en rapport avec une ou deux œuvres littéraires lues en classe, accompagnée d'un préambule (150 à 250 mots). Le travail écrit doit être réalisé pendant la dernière année du cours et est évalué en externe. Aucune durée n'est imposée et il doit être produit indépendamment par l'élève sous la direction de l'enseignant (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).

Objectifs spécifiques

Le travail écrit a pour but de permettre à l'élève :

- de réfléchir sur l'une ou les deux œuvres littéraires lues en classe et d'approfondir sa compréhension de ces œuvres ;
- de développer davantage ses compétences réceptives et productives ;
- de produire un texte conforme au type de texte choisi ;
- de structurer son texte de manière réfléchie et cohérente ;
- d'étendre ses compétences linguistiques ;
- de faire preuve d'une compréhension interculturelle par le biais d'une réflexion sur son travail.

Exigences

Le travail écrit comporte deux parties : la tâche et un préambule.

La préambule : l'élève doit rédiger un préambule de 150 à 250 mots présentant son travail. Ce préambule doit comprendre :

- une brève présentation de l'une ou des deux œuvres littéraires ;
- une explication des liens entre la tâche et la ou les œuvres littéraires ;
- le ou les objectifs de l'élève ;
- une explication de la façon dont l'élève compte atteindre son ou ses objectifs (choix du type de texte, destinataire, registre, style, etc.).

La tâche : l'élève doit écrire une rédaction créative reposant sur une ou deux œuvres littéraires lues dans le cadre du cours. La tâche doit être d'une longueur comprise entre 500 et 600 mots. L'élève doit utiliser efficacement un langage varié et approprié au type de texte choisi et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule. Le travail écrit peut prendre la forme d'une autre fin possible à un roman, d'une interview d'un personnage, d'un passage du journal intime de l'un des personnages d'un roman ou d'une pièce, d'un article sur un événement survenant dans l'histoire, etc.

Remarque : une dissertation (littéraire) traditionnelle n'est pas un type de texte acceptable pour le travail écrit.

Les élèves doivent :

- développer les idées présentées dans le préambule ;
- utiliser un langage varié et adapté au type de texte et à l'objectif de communication ;
- rédiger un texte en rapport avec la ou les œuvres littéraires.

L'exemple suivant est donné pour le français B.

Source	Tâche	Type de texte	Préambule
Roman <i>L'Enfant noir de Camara Laye</i>	Dialogue avec la mère du narrateur	Entretien	Le préambule doit résumer brièvement le texte littéraire et présenter le personnage et ses réactions face aux décisions prises par son fils. Il devra ensuite présenter les objectifs de la tâche (dans l'entretien le personnage pourrait affronter ses sentiments d'abandon et de solitude afin de pouvoir les surmonter) et il justifiera le type de texte choisi (un entretien inclut des questions pertinentes afin d'entraîner des réponses détaillées ; il rapporte les paroles d'une personne au lieu de les transcrire).

Directives officielles

- Le travail doit être rédigé en dernière année du programme. Aucune durée n'est imposée.
- Le sujet du travail écrit doit être choisi par l'élève en accord avec l'enseignant.
- La tâche et le préambule doivent être rédigés dans la langue cible et au traitement de texte.
- Le travail écrit doit être le fruit du travail personnel de l'élève (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).
- La ou les œuvres littéraires doivent avoir été rédigées à l'origine dans la langue cible et être étudiées dans cette langue cible.
- L'élève peut inclure des illustrations pour appuyer son travail, si nécessaire. Cependant, l'évaluation ne portera pas sur la qualité artistique. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour évaluation doivent être rédigées au traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

Rôle de l'enseignant

Le travail doit être défini avec l'aide de l'enseignant afin de garantir qu'il s'agit d'un choix original qui satisfait aux exigences et que l'élève en est bien l'auteur.

L'enseignant doit jouer le rôle d'un conseiller qui guide l'élève tout au long du processus. L'élève est responsable de la totalité du processus, mais l'enseignant doit le conseiller pour le choix de la ou des œuvres littéraires et du type de texte.

Le rôle de l'enseignant n'est pas de corriger le travail écrit. Après avoir communiqué avec l'élève afin de le guider dans le choix d'un sujet approprié, l'enseignant peut donner des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté, modifié ou corrigé par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève.

Les enseignants doivent familiariser leurs élèves avec les critères d'évaluation.

Critères d'évaluation externe – NS

Vue d'ensemble

Épreuve 1

L'épreuve 1 est évaluée à l'aide de barèmes de notation. Elle représente 25 % de l'évaluation totale.

Épreuve 2

L'épreuve 2 est évaluée à l'aide de critères d'évaluation. Elle représente 25 % de l'évaluation totale.

Section A

Il y a trois critères d'évaluation pour la section A.

Critère A	Langue	10 points
Critère B	Message	10 points
Critère C	Présentation	5 points
	Total	25 points

Section B

Il y a deux critères d'évaluation pour la section B.

Critère A	Langue	10 points
Critère B	Argumentation	10 points
	Total	20 points

Travail écrit

Le travail écrit est évalué à l'aide de critères d'évaluation. Il représente 20 % de l'évaluation totale.

Il y a trois critères d'évaluation pour le travail écrit.

Critère A	Préambule et tâche	10 points
Critère B	Structure et développement	6 points
Critère C	Langue	8 points
	Total	24 points

Épreuve 2 : compétences productives à l'écrit – section A (NS)**Critère A : langue**

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Un élève qui ne rédige pas le nombre minimum de mots se verra enlever 1 point à la note obtenue pour ce critère.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une expression efficace. Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases simples sont parfois claires.
3 – 4	La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses impropriétés. Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs. Les structures de phrases simples sont généralement claires.
5 – 6	La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques impropriétés. Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs. Les structures de phrases simples sont claires.

Points	Descripteurs de niveaux
7 – 8	<p>La maîtrise de la langue est bonne et permet une expression efficace.</p> <p>Un vocabulaire étendu est employé correctement avec peu d'erreurs importantes.</p> <p>Quelques structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p>
9 – 10	<p>La maîtrise de la langue permet une expression très efficace.</p> <p>Un vocabulaire étendu est employé correctement et efficacement avec très peu d'erreurs.</p> <p>Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p>

Critère B : message

- Dans quelle mesure l'élève est-il capable de développer et d'organiser clairement des idées pertinentes ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>Le message n'est pas transmis.</p> <p>Les idées ne sont pas pertinentes et/ou elles sont répétitives.</p> <p>Les idées sont développées de façon confuse ; elles sont rarement étayées d'informations complémentaires et/ou celles-ci sont inappropriées.</p>
3 – 4	<p>Le message est partiellement transmis.</p> <p>Les idées sont parfois pertinentes.</p> <p>Les idées sont parfois développées de façon claire ; elles sont parfois étayées d'informations complémentaires appropriées.</p>
5 – 6	<p>Le message est assez bien transmis.</p> <p>Les idées sont généralement pertinentes.</p> <p>Les idées sont développées de façon cohérente ; elles sont étayées d'informations complémentaires généralement appropriées.</p>
7 – 8	<p>Le message est bien transmis.</p> <p>Les idées sont pertinentes.</p> <p>Les idées sont développées de façon cohérente et efficace ; elles sont étayées d'informations complémentaires appropriées.</p>
9 – 10	<p>Le message est très bien transmis.</p> <p>Les idées sont pertinentes et efficaces.</p> <p>Les idées sont développées de façon cohérente et détaillée ; elles sont étayées d'informations complémentaires très appropriées.</p>

Critère C : présentation

- Dans quelle mesure l'élève produit-il bien le type de texte demandé ?
- Dans quelle mesure les conventions relatives aux types de texte choisis sont-elles respectées ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le type de texte n'est pas reconnaissable. Les conventions relatives au type de texte choisi ne sont pas utilisées.
2	Le type de texte est à peine reconnaissable ou n'est pas approprié. Les conventions relatives au type de texte choisi sont très peu utilisées.
3	Le type de texte est parfois reconnaissable et approprié. Les conventions relatives au type de texte choisi sont peu utilisées.
4	Le type de texte est généralement reconnaissable et approprié. Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes.
5	Le type de texte est clairement reconnaissable et approprié. Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes et employées efficacement.

Épreuve 2 : compétences productives à l'écrit – section B (NS)**Critère A : langue**

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Un élève qui ne rédige pas le nombre minimum de mots se verra enlever 1 point à la note obtenue pour ce critère.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une expression efficace. Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases simples sont parfois claires.
3 – 4	La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses impropriétés. Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs. Les structures de phrases simples sont généralement claires.
5 – 6	La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques impropriétés. Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs. Les structures de phrases simples sont claires.

Points	Descripteurs de niveaux
7 – 8	<p>La maîtrise de la langue permet une expression efficace.</p> <p>Un vocabulaire étendu est employé correctement avec peu d'erreurs importantes.</p> <p>Quelques structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p>
9 – 10	<p>La maîtrise de la langue permet une expression très efficace.</p> <p>Un vocabulaire étendu est employé correctement et efficacement avec très peu d'erreurs.</p> <p>Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p>

Critère B : argumentation

- Dans quelle mesure l'élève développe-t-il habilement ses idées ?
- Dans quelle mesure l'argumentation est-elle claire et convaincante ?
- Dans quelle mesure l'élève réagit-il au stimulus ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>Les idées sont très peu développées et l'argumentation n'est ni claire ni convaincante.</p> <p>La structure de l'argumentation est vague et confuse.</p> <p>Les idées ne sont pas pertinentes.</p>
3 – 4	<p>Les idées sont peu développées et l'argumentation est rarement claire et convaincante.</p> <p>La structure de l'argumentation est parfois apparente.</p> <p>Les idées sont parfois pertinentes.</p>
5 – 6	<p>Les idées sont parfois bien développées et l'argumentation est assez claire et parfois convaincante.</p> <p>La structure de l'argumentation est évidente.</p> <p>Les idées sont généralement pertinentes.</p>
7 – 8	<p>Les idées sont développées de façon satisfaisante et méthodique ; l'argumentation est claire et plutôt convaincante.</p> <p>La structure de l'argumentation est cohérente et organisée.</p> <p>Les idées sont bien exprimées et pertinentes.</p>
9 – 10	<p>Les idées sont développées de façon très satisfaisante et méthodique ; l'argumentation est convaincante.</p> <p>La structure de l'argumentation est toujours cohérente et organisée.</p> <p>Les idées sont très bien exprimées, pertinentes et intéressantes.</p>

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit (NS)

Critère A : préambule et tâche

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il correctement le préambule et la tâche pour accomplir le travail ?
 - Dans quelle mesure l'élève est-il capable de présenter clairement la tâche dans le préambule ?
 - Dans quelle mesure la tâche atteint-elle bien le ou les objectifs présentés dans le préambule ?
 - Dans quelle mesure le type de texte choisi est-il approprié à la tâche ?

Remarque : le terme « rédaction créative » est utilisé pour souligner le fait qu'une dissertation (littéraire) traditionnelle n'est pas un type de texte acceptable pour le travail écrit. La qualité artistique n'est cependant pas évaluée.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>L'élève utilise le préambule et la tâche de façon limitée, et il peut avoir partiellement accompli le travail.</p> <p>L'élève a présenté la ou les œuvres littéraires, mais il a très peu expliqué le rapport entre la tâche et ces œuvres.</p> <p>L'élève n'a guère expliqué son ou ses objectifs.</p> <p>La tâche n'est pas une rédaction créative et elle n'a aucun rapport avec la ou les œuvres littéraires.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule.</p>
3 – 4	<p>L'élève utilise dans une certaine mesure le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève a parfois expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.</p> <p>L'élève a expliqué son ou ses objectifs, mais il n'a pas indiqué comment il compte les atteindre.</p> <p>La tâche est une rédaction créative, mais elle n'a aucun rapport avec la ou les œuvres littéraires.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il n'est pas utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>
5 – 6	<p>L'élève utilise adéquatement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève a expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.</p> <p>L'élève a expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>La tâche est une rédaction créative qui est seulement parfois en rapport avec la ou les œuvres littéraires.</p> <p>Le type de texte choisi ne convient pas totalement au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, mais il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
7 – 8	<p>L'élève utilise bien le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève a clairement expliqué le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.</p> <p>L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>La tâche est une rédaction créative qui est généralement en rapport avec la ou les œuvres littéraires.</p> <p>Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé dans l'ensemble de la tâche.</p>
9 – 10	<p>L'élève utilise efficacement le préambule et la tâche pour accomplir le travail.</p> <p>L'élève a expliqué clairement et de façon détaillée le rapport entre la tâche et la ou les œuvres littéraires.</p> <p>L'élève a clairement expliqué son ou ses objectifs et comment il compte les atteindre.</p> <p>La tâche est une rédaction créative qui est toujours en rapport avec la ou les œuvres littéraires.</p> <p>Le type de texte choisi convient au destinataire et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule, et il est utilisé systématiquement dans l'ensemble de la tâche.</p>

Critère B : structure et développement

- Dans quelle mesure les idées sont-elles structurées et développées efficacement ?

Remarque : le critère B n'est utilisé que pour évaluer la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Les idées sont pour la plupart structurées et développées de manière inefficace.
3 – 4	Les idées sont pour la plupart structurées et développées efficacement.
5 – 6	Les idées sont structurées et développées efficacement.

Critère C : langue

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue de manière appropriée et efficace dans le cadre de la tâche ?

Remarque : le critère C n'est utilisé que pour évaluer la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La langue utilisée est très souvent limitée.</p> <p>Le vocabulaire est limité ou généralement inapproprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont rarement employées de façon claire.</p> <p>L'élève n'utilise pas de procédés rhétoriques ou les utilise de façon inappropriée.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
3 – 4	<p>La langue utilisée est généralement adéquate.</p> <p>Le vocabulaire est varié, mais il est parfois inapproprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais aucune tentative n'est faite pour utiliser des structures complexes.</p> <p>L'élève utilise peu de procédés rhétoriques appropriés.</p>
5 – 6	<p>La langue est utilisée de manière appropriée et généralement efficace.</p> <p>Le vocabulaire est varié et très souvent approprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases simples sont employées de façon claire, mais il y a des erreurs dans les structures complexes.</p> <p>L'élève utilise des procédés rhétoriques de façon appropriée.</p>
7 – 8	<p>La langue est utilisée de manière appropriée et efficace.</p> <p>Le vocabulaire est très varié et toujours approprié à la tâche.</p> <p>Les structures de phrases complexes sont employées de façon claire et efficace.</p> <p>L'élève utilise efficacement des procédés rhétoriques variés.</p>

Évaluation interne

But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours et elle est obligatoire pour les élèves du NS et du NM. Elle leur permet de prouver leurs compétences interactives.

En langue B, les élèves doivent passer un examen oral individuel et participer à une activité orale interactive. L'évaluation doit avoir lieu pendant la dernière année du programme.

Examen oral individuel	Lié aux options	20 %
Activité orale interactive	Lié au tronc commun	10 %

L'évaluation interne prend la même forme au NM et au NS. En ce qui concerne le contenu et le niveau de difficulté, les différences sont reflétées dans les objectifs spécifiques et les critères d'évaluation.

Direction des travaux et authenticité

Les élèves sont autorisés à apporter dans la salle d'examen quelques notes de travail (environ 10 lignes) auxquelles ils pourront se référer. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences relatives à l'examen oral individuel ;
- les critères d'évaluation.

Pour l'examen oral individuel, il est essentiel que les élèves ne sachent pas à l'avance quel stimulus visuel ils devront présenter. Dans la 1^{re} partie, la présentation doit être le fruit du travail de l'élève. Elle ne doit pas avoir été entièrement rédigée puis être lue à haute voix. L'authenticité peut être vérifiée en examinant en détail les notes utilisées par l'élève (le cas échéant). Aucun dictionnaire n'est autorisé pendant l'examen.

L'exigence selon laquelle les enseignants et les élèves doivent signer le formulaire de consignation de l'évaluation interne pour l'examen oral individuel s'applique au travail de tous les élèves et non pas seulement aux enregistrements qui seront envoyés à un examinateur pour la révision de notation. Si l'enseignant et l'élève signent le formulaire, mais que ce dernier comporte une remarque expliquant que le travail de l'élève est susceptible de ne pas être authentique, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Volume horaire

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours de langue B ; elle correspond à 30 % de l'évaluation finale au NS et au NM. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour effectuer la tâche d'évaluation interne.

Exigences et recommandations

L'évaluation interne doit se dérouler entièrement dans la langue cible, y compris la présentation de l'élève (nom, établissement et informations sur le candidat).

L'évaluation interne ne doit pas faire l'objet d'une répétition préalable, car le débit de l'élève pourrait ne pas être naturel et l'examen oral ne refléterait pas la capacité de l'élève à interagir dans la langue cible. L'élève peut toutefois s'entraîner pour l'examen oral au cours d'activités similaires.

Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent noter l'examen oral individuel et l'activité orale interactive au NS et au NM à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Les critères d'évaluation diffèrent pour le NM et le NS.
- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de l'élève à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un jugement lorsqu'un travail satisfait à des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient remplis pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure. Il doit accorder une note plus basse du descripteur si le travail démontre les qualités décrites dans une moindre mesure.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.
- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra aussi un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de notes.
- Il est recommandé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

Description détaillée de l'évaluation interne – NM

Examen oral individuel

Durée : 8 à 10 minutes (plus 15 minutes de préparation)

Pondération : 20 %

Cette composante porte sur les options : diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, et sciences et technologie.

L'examen oral individuel est composé de deux parties.

Préparation sous surveillance	L'élève se voit présenter deux photographies qu'il n'a jamais vues auparavant. Ces photographies sélectionnées par l'enseignant sont accompagnées d'un titre ou d'une légende. Chaque photographie est liée à l'une des options étudiées en classe. L'élève choisit l'une des photographies et prépare une présentation.	15 minutes
1^{re} partie : présentation	L'élève décrit la photographie et établit des liens avec l'option et la ou les cultures associées à la langue cible.	3 à 4 minutes
2^e partie : discussion	S'ensuit une discussion avec l'enseignant sur la présentation. Une discussion sur l'autre option étudiée peut également être entamée, si cela favorise l'interaction.	5 à 6 minutes

Préparation

L'enseignant sélectionne dans diverses sources des photographies de scènes ou de situations en rapport avec les deux options étudiées pendant le cours. Pour chaque photographie, il choisit un titre qui permet à l'élève de se concentrer sur l'option. L'élève se voit présenter une photographie par option étudiée et choisit celle sur laquelle portera sa présentation. Il ne doit pas voir la photographie avant l'examen et il dispose de 15 minutes pour préparer sa présentation en établissant des liens avec l'une des deux options étudiées en classe.

La photographie doit permettre à l'élève de réfléchir sur la ou les cultures étudiées et alimenter la discussion après sa présentation. Tout texte contenu dans la photographie doit être rédigé dans la langue cible. Il est conseillé de présenter des photographies en couleurs contenant de nombreux éléments textuels. La même photographie peut être utilisée pour cinq élèves maximum, mais le titre ou la légende doivent être différents pour chaque élève.

Après avoir choisi une photographie, l'élève dispose de 15 minutes pour préparer sa présentation et peut prendre quelques notes de travail (environ 10 lignes). Ces notes ne seront qu'un aide-mémoire et ne doivent pas être lues à haute voix comme un exposé préparé.

Une bonne photographie doit :

- être en rapport avec au moins une des options étudiées en classe ;
- être en rapport avec la ou les cultures associées à la langue cible ;
- permettre à l'élève de décrire une scène ou une situation ;
- permettre à l'élève de formuler une interprétation personnelle ;
- permettre à l'enseignant d'entamer avec l'élève une conversation de nature plus générale ;
- convenir à la tranche d'âge des élèves et les intéresser.

La présentation doit durer 3 à 4 minutes et s'inscrire dans le contexte de l'option étudiée à laquelle se rapporte la photographie. L'élève ne doit pas mémoriser ou répéter sa présentation. Les enseignants doivent éviter d'interrompre le fil de la présentation à moins que l'élève n'ait besoin d'être guidé.

Discussion

À la suite de la présentation de l'élève, l'enseignant doit discuter du sujet avec lui. Cette partie doit durer 5 à 6 minutes.

Cette activité a pour but de permettre à l'élève de montrer qu'il est capable de tenir un discours fluide et cohérent, et d'exprimer ses idées, ses opinions et sa réflexion sur ce qu'il a appris au sujet de la ou des cultures associées à la langue cible. La discussion doit :

- tester de façon plus approfondie la compréhension que l'élève a de la ou des cultures reflétées dans la photographie ;
- inciter l'élève à exprimer ses opinions et à prendre part à une véritable conversation ;
- mener à une meilleure compréhension du sujet ;
- contester le point de vue de l'élève afin de générer un réel débat ;
- établir un lien avec la ou les culture(s) de l'élève (par exemple, en soulignant les similarités ou les différences, ou en comparant une même situation dans les deux cultures).

Les enseignants ne doivent pas se limiter à un simple échange de questions et de réponses mais plutôt essayer d'entamer une discussion authentique avec l'élève. Ils doivent employer des questions ouvertes, telles que des questions commençant par « pourquoi ? » et « comment ? » auxquelles on ne peut répondre par un simple « oui » ou « non », qui permettent l'évaluation des compétences interactives et réceptives de l'élève. Selon le débit de la conversation, l'enseignant peut décider d'aborder l'autre option étudiée en classe.

Déroulement de l'examen oral individuel

- L'examen oral individuel doit avoir lieu pendant la dernière année du programme.
- Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de leur examen oral individuel. Celui-ci peut avoir lieu en classe ou en dehors de la classe.
- Des enregistrements des examens oraux individuels seront exigés pour la révision de notation externe. L'enseignant doit veiller à ce que les enregistrements envoyés pour la révision de notation soient de très bonne qualité.
- L'enregistrement ne doit en aucun cas être arrêté, interrompu ou amélioré.
- Les procédures pour l'enregistrement et l'envoi des échantillons pour la révision de notation sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.
- Il est essentiel que l'enseignant se procure des informations détaillées sur ces procédures auprès de son coordonnateur du Programme du diplôme.
- L'examen oral individuel doit durer 8 à 10 minutes. Les durées indiquées pour chaque partie de l'examen oral individuel sont approximatives car elles dépendent du débit de la conversation. L'enseignant est le mieux placé pour juger du moment opportun pour entamer la conversation d'ordre général. Cependant, il est impératif que cette conversation ait lieu.
- L'enseignant est invité à dialoguer avec l'élève mais il doit éviter de dominer la conversation.

Rôle de l'enseignant pendant la conduite et l'évaluation de l'examen oral individuel

- L'enseignant doit être conscient que l'examen oral individuel a pour but d'évaluer la capacité de l'élève à parler, à comprendre la langue parlée et à interagir oralement.
- Il est important que l'enseignant ait une connaissance approfondie des critères d'évaluation.

- Les types de questions posées doivent être adaptés à la capacité de l'élève.
- L'enseignant doit accorder suffisamment de temps à l'élève pour répondre aux questions.
- Si un élève ne répond pas à une question, il est acceptable que l'enseignant répète et/ou reformule sa question.
- L'enseignant doit éviter de corriger les fautes de l'élève.

Activité orale interactive

Pondération : 10 %

Cette composante porte sur les sujets du tronc commun : communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

Trois activités orales interactives auront lieu en classe pendant le cours et seront évaluées par l'enseignant. L'une d'entre elles devra être fondée sur une activité d'écoute. La meilleure des trois notes sera envoyée en tant que note finale pour l'oral interactif. S'il n'y a qu'un seul élève dans la classe, ces activités devront être réalisées avec l'enseignant.

Des enregistrements audio des activités orales interactives ne sont pas exigés.

Les activités orales interactives devront s'appuyer sur du matériel varié dans la langue cible (par exemple, des films, des émissions de télévision, des annonces publicitaires, des clips vidéo ou encore des textes écrits), qui est lié à la (aux) culture(s) étudiée(s). Selon l'activité, le matériel sera choisi par l'enseignant, les élèves ou les deux conjointement.

Quelques exemples d'activités de classe pour l'oral interactif sont fournis ci-après.

- Un débat sur un problème particulier abordé dans un film vu en classe
- Une discussion en classe après avoir écouté une information à la radio
- Un débat sur un problème particulier en rapport avec la langue cible ou la ou les cultures qui lui sont associées
- Une présentation sur un sujet particulier suivie d'une discussion en classe
- Une discussion sur un enregistrement vidéo ou audio d'une pièce de théâtre ou de quelques scènes d'une pièce de théâtre

Des exemples d'activités en groupes de deux ou plus sont fournis ci-après.

- Une discussion sur un article ou une information
- Un jeu de rôle qui peut requérir de prendre une décision ou de résoudre un problème
- Une interprétation d'un film muet
- Une discussion sur la fin possible d'un film ou d'une émission télévisée
- Un échange d'informations basé sur divers stimuli écrits et visuels (par exemple, graphiques, horaires, photographies, enquêtes, plans ou cartes, extraits d'un agenda, annonces publicitaires, etc.)
- Un jeu de rôle sous la forme d'une entrevue au cours de laquelle un élève interroge un personnage d'une œuvre de fiction

L'enseignant peut utiliser des textes enregistrés, de préférence authentiques, pour les activités orales interactives. Quelques suggestions de textes enregistrés sont fournies ci-après.

- Balados et autres supports électroniques
- Chansons
- Communiqués

- Débats et discussions
- Dialogues et conversations
- Discours, conférences, exposés
- Instructions
- Programmes de divertissement et d'actualités

Lors de ces activités, les enseignants doivent s'efforcer de maintenir un équilibre entre l'expression et la compréhension orales pour que ces compétences interactives puissent être évaluées.

Critères d'évaluation interne – NM

Vue d'ensemble

L'évaluation interne représente 30 % de l'évaluation totale.

Examen oral individuel

L'examen oral individuel est évalué à l'aide de critères d'évaluation et est noté sur 20 points.

Il y a deux critères d'évaluation pour l'examen oral individuel.

Critère A	Compétences productives	10 points
Critère B	Compétences interactives et réceptives	10 points
	Total	20 points

Activité orale interactive

L'activité orale interactive est évaluée à l'aide de critères d'évaluation et est notée sur 10 points.

Il y a deux critères d'évaluation pour l'activité orale interactive.

Critère A	Compétences productives	5 points
Critère B	Compétences interactives et réceptives	5 points
	Total	10 points

Examen oral individuel (NM)

Critère A : compétences productives

Dans quelle mesure l'élève réussit-il à utiliser la langue à l'oral ?

- Dans quelle mesure l'élève s'exprime-t-il avec aisance et clarté ?
- Dans quelle mesure la langue est-elle variée et correcte ?
- À quel point l'intonation de l'élève facilite-t-elle la communication ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La maîtrise de la langue orale est très limitée. L'expression est très hésitante et elle est à peine compréhensible. La langue est souvent incorrecte et/ou très limitée. L'intonation gêne sérieusement la communication.
3 – 4	La maîtrise de la langue orale est limitée. L'expression est hésitante et elle n'est pas toujours compréhensible. La langue est souvent incorrecte et/ou limitée. L'intonation gêne parfois la communication.
5 – 6	La maîtrise de la langue orale est assez bonne. L'expression est compréhensible et parfois aisée. La langue est parfois correcte et quelques expressions idiomatiques sont utilisées. L'intonation ne gêne pas la communication.
7 – 8	La maîtrise de la langue orale est bonne. L'expression est généralement aisée. La langue est généralement correcte, variée et claire. L'intonation facilite la communication.
9 – 10	La maîtrise de la langue orale est très bonne. L'expression est aisée. La langue est correcte, variée et claire ; les erreurs ne gênent pas la compréhension du message. L'intonation améliore la communication.

Critère B : compétences interactives et réceptives

Dans quelle mesure l'élève comprend-il la conversation et se montre-t-il capable d'interagir ?

- Dans quelle mesure l'élève peut-il exprimer des idées simples et complexes ?
- Dans quelle mesure l'élève peut-il soutenir une conversation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Les idées simples sont comprises avec beaucoup de difficulté et l'interaction est très limitée. Les idées et opinions simples sont présentées de façon incohérente. La conversation est décousue.

Points	Descripteurs de niveaux
3 – 4	<p>Les idées simples sont comprises avec difficulté et l'interaction est limitée.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées avec difficulté, parfois de façon incohérente.</p> <p>Le déroulement de la conversation n'est pas cohérent.</p>
5 – 6	<p>Les idées simples sont assez bien comprises et l'interaction est satisfaisante.</p> <p>Les idées et opinions simples sont généralement présentées de façon claire.</p> <p>Le déroulement de la conversation est parfois cohérent, malgré quelques pauses.</p>
7 – 8	<p>Les idées simples sont bien comprises et l'interaction est bonne.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées de façon claire et cohérente, mais des difficultés surviennent avec les idées plus complexes.</p> <p>Le déroulement de la conversation est généralement cohérent.</p>
9 – 10	<p>Les idées complexes sont bien comprises et l'interaction est bonne.</p> <p>Les idées et les opinions, tant simples que complexes, sont généralement présentées de façon claire, cohérente et efficace.</p> <p>Le déroulement de la conversation est cohérent.</p>

Activité orale interactive (NM)

Critère A : compétences productives

Dans quelle mesure l'élève réussit-il à utiliser la langue à l'oral ?

- Dans quelle mesure l'élève s'exprime-t-il avec aisance et clarté ?
- Dans quelle mesure la langue est-elle correcte et variée ?
- À quel point l'intonation de l'élève facilite-t-elle la communication ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	<p>La maîtrise de la langue orale est très limitée.</p> <p>L'expression est très hésitante et elle est à peine compréhensible.</p> <p>La langue est souvent incorrecte et/ou très limitée.</p> <p>L'intonation gêne sérieusement la communication.</p>
2	<p>La maîtrise de la langue orale est limitée.</p> <p>L'expression est hésitante et elle n'est pas toujours compréhensible.</p> <p>La langue est souvent incorrecte et/ou limitée.</p> <p>L'intonation gêne parfois la communication.</p>
3	<p>La maîtrise de la langue orale est assez bonne.</p> <p>L'expression est compréhensible et parfois aisée.</p> <p>La langue est parfois correcte et quelques expressions idiomatiques sont utilisées.</p> <p>L'intonation ne gêne pas trop la communication.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
4	<p>La maîtrise de la langue orale est bonne.</p> <p>L'expression est généralement aisée.</p> <p>La langue est généralement correcte, variée et claire.</p> <p>L'intonation facilite la communication.</p>
5	<p>La maîtrise de la langue orale est très bonne.</p> <p>L'expression est aisée.</p> <p>La langue est correcte, variée et claire ; les erreurs ne gênent pas la compréhension du message.</p> <p>L'intonation améliore la communication.</p>

Critère B : compétences interactives et réceptives

Dans quelle mesure l'élève comprend-il la conversation et se montre-t-il capable d'interagir ?

- Dans quelle mesure l'élève est-il capable d'exprimer des idées et des opinions ?
- Dans quelle mesure l'élève peut-il soutenir une conversation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	<p>Les idées simples sont comprises avec beaucoup de difficulté et l'interaction est très limitée.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées de façon incohérente.</p> <p>La conversation est décousue.</p>
2	<p>Les idées simples sont comprises avec difficulté et l'interaction est limitée.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées avec difficulté, parfois de façon incohérente.</p> <p>Le déroulement de la conversation n'est pas cohérent.</p>
3	<p>Les idées simples sont assez bien comprises et l'interaction est satisfaisante.</p> <p>Les idées et opinions simples sont généralement présentées de façon claire.</p> <p>Le déroulement de la conversation est parfois cohérent, malgré quelques pauses.</p>
4	<p>Les idées simples sont bien comprises et l'interaction est bonne.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées de façon claire et cohérente, mais des difficultés surviennent avec les idées plus complexes.</p> <p>Le déroulement de la conversation est généralement cohérent.</p>
5	<p>Les idées complexes sont bien comprises et l'interaction est très bonne.</p> <p>Les idées et les opinions, tant simples que complexes, sont généralement présentées de façon claire, cohérente et efficace.</p> <p>Le déroulement de la conversation est cohérent.</p>

Description détaillée de l'évaluation interne – NS

Examen oral individuel

Durée : 8 à 10 minutes (plus 15 minutes de préparation)

Pondération : 20 %

Cette composante porte sur les options : diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, et sciences et technologie.

L'examen oral individuel est composé de deux parties.

Préparation sous surveillance	L'élève se voit remettre une photographie qu'il n'a jamais vue auparavant. Cette photographie sélectionnée par l'enseignant est accompagnée d'un titre ou d'une légende. Elle est liée à l'une des options étudiées en classe. L'élève prépare une présentation.	15 minutes
1^{re} partie : présentation	L'élève décrit la photographie et établit des liens avec l'option et la ou les cultures associées à la langue cible.	3 à 4 minutes
2^e partie : discussion	S'ensuit une discussion avec l'enseignant sur la présentation. Une discussion sur l'autre option étudiée peut également être entamée, si cela favorise l'interaction.	5 à 6 minutes

Préparation

L'enseignant sélectionne dans diverses sources des photographies de scènes ou de situations en rapport avec les deux options étudiées pendant le cours. Pour chaque photographie, il choisit un titre qui permet à l'élève de se concentrer sur l'option. L'élève ne doit pas voir la photographie sélectionnée par l'enseignant avant l'examen. Il dispose de 15 minutes pour préparer sa présentation en établissant des liens avec l'une des deux options étudiées en classe.

La photographie doit permettre à l'élève de réfléchir sur la ou les cultures étudiées et alimenter la discussion après sa présentation. Tout texte contenu dans la photographie doit être rédigé dans la langue cible. Il est conseillé de présenter des photographies en couleurs contenant de nombreux éléments textuels. La même photographie peut être utilisée pour cinq élèves maximum, mais le titre ou la légende doivent être différents pour chaque élève.

Après avoir reçu la photographie, l'élève dispose de 15 minutes pour préparer sa présentation et peut prendre quelques notes de travail (environ 10 lignes). Ces notes ne seront qu'un aide-mémoire et ne doivent pas être lues à haute voix comme un exposé préparé.

Une bonne photographie doit :

- être en rapport avec au moins une des options étudiées en classe ;
- être en rapport avec la ou les cultures associées à la langue cible ;
- permettre à l'élève de décrire une scène ou une situation ;
- permettre à l'élève de formuler une interprétation personnelle ;
- permettre à l'enseignant d'entamer avec l'élève une conversation de nature plus générale ;
- convenir à la tranche d'âge des élèves et les intéresser.

La présentation doit durer 3 à 4 minutes et s'inscrire dans le contexte de l'option étudiée à laquelle se rapporte la photographie. L'élève ne doit pas mémoriser ou répéter sa présentation. Les enseignants doivent éviter d'interrompre le fil de la présentation à moins que l'élève n'ait besoin d'être guidé.

Discussion

À la suite de la présentation de l'élève, l'enseignant doit discuter du sujet avec lui. Cette partie doit durer 5 à 6 minutes.

Cette activité a pour but de permettre à l'élève de montrer qu'il est capable de tenir un discours fluide et cohérent, et d'exprimer ses idées, ses opinions et sa réflexion sur ce qu'il a appris au sujet de la ou des cultures associées à la langue cible. La discussion doit :

- tester de façon plus approfondie la compréhension que l'élève a de la ou des cultures reflétées dans la photographie ;
- inciter l'élève à exprimer ses opinions et à prendre part à une véritable discussion ;
- mener à une meilleure compréhension du sujet ;
- contester le point de vue de l'élève afin de générer un réel débat ;
- établir un lien avec la ou les cultures de l'élève (par exemple, en soulignant les similarités ou les différences, ou en comparant une même situation dans les deux cultures).

Les enseignants ne doivent pas se limiter à un simple échange de questions et de réponses mais plutôt essayer d'entamer une discussion authentique avec l'élève. Ils doivent employer des questions ouvertes, telles que des questions commençant par « pourquoi ? » et « comment ? » auxquelles on ne peut répondre par un simple « oui » ou « non », qui permettent l'évaluation des compétences interactives et réceptives de l'élève. Selon le débit de la conversation, l'enseignant peut décider d'aborder l'autre option étudiée en classe.

Déroulement de l'examen oral individuel

- L'examen oral individuel doit avoir lieu pendant la dernière année du programme.
- Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de leur examen oral individuel. Celui-ci peut avoir lieu en classe ou en dehors de la classe.
- Des enregistrements des examens oraux individuels seront exigés pour la révision de notation externe. L'enseignant doit veiller à ce que les enregistrements envoyés pour la révision de notation soient de très bonne qualité.
- L'enregistrement ne doit en aucun cas être arrêté, interrompu ou amélioré.
- Les procédures pour l'enregistrement et l'envoi des échantillons pour la révision de notation sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.
- Il est essentiel que l'enseignant se procure des informations détaillées sur ces procédures auprès de son coordonnateur du Programme du diplôme.
- L'examen oral individuel doit durer 8 à 10 minutes. Les durées indiquées pour chaque partie de l'examen oral individuel sont approximatives car elles dépendent du débit de la conversation. L'enseignant est le mieux placé pour juger du moment opportun pour entamer la conversation d'ordre général. Cependant, il est impératif que cette conversation ait lieu.
- L'enseignant est invité à dialoguer avec l'élève mais il doit éviter de dominer la conversation.

Rôle de l'enseignant pendant la conduite et l'évaluation de l'examen oral individuel

- L'enseignant doit être conscient que l'examen oral individuel a pour but d'évaluer la capacité de l'élève à parler, à comprendre la langue parlée et à interagir oralement.
- Il est important que l'enseignant ait une connaissance approfondie des critères d'évaluation.
- Les types de questions posées doivent être adaptés à la capacité de l'élève.
- L'enseignant doit accorder suffisamment de temps à l'élève pour répondre aux questions.
- Si un élève ne répond pas à une question, il est acceptable que l'enseignant répète et/ou reformule sa question.
- L'enseignant doit éviter de corriger les fautes de l'élève.

Activité orale interactive

Pondération : 10 %

Cette composante porte sur les sujets du tronc commun : communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

Trois activités orales interactives auront lieu en classe pendant le cours et seront évaluées par l'enseignant. L'une d'entre elles devra être fondée sur une activité d'écoute. La meilleure des trois notes sera envoyée en tant que note finale pour l'oral interactif. S'il n'y a qu'un seul élève dans la classe, ces activités devront être réalisées avec l'enseignant.

Des enregistrements audio des activités orales interactives ne sont pas exigés.

Les activités orales interactives devront s'appuyer sur du matériel varié dans la langue cible (par exemple, des films, des émissions de télévision, des annonces publicitaires, des clips vidéo ou encore des textes écrits), qui est lié à la (aux) culture(s) étudiée(s). Selon l'activité, le matériel sera choisi par l'enseignant, les élèves ou les deux conjointement.

Quelques exemples d'activités de classe pour l'oral interactif sont fournis ci-après.

- Un débat sur un problème particulier abordé dans un film vu en classe
- Une discussion en classe après avoir écouté une information à la radio
- Un débat sur un problème particulier en rapport avec la langue cible ou la ou les cultures qui lui sont associées
- Une présentation sur un sujet particulier suivie d'une discussion en classe
- Une discussion sur un enregistrement vidéo ou audio d'une pièce de théâtre ou de quelques scènes d'une pièce de théâtre

Des exemples d'activités en groupes de deux ou plus sont fournis ci-après.

- Une discussion sur un article ou une information
- Un jeu de rôle qui peut requérir de prendre une décision ou de résoudre un problème
- Une interprétation d'un film muet
- Une discussion sur la conclusion possible d'un film ou d'une émission télévisée
- Un échange d'informations basé sur divers stimuli écrits et visuels (par exemple, graphiques, horaires, photographies, enquêtes, plans ou cartes, extraits d'un agenda, annonces publicitaires, etc.)
- Un jeu de rôle sous la forme d'une entrevue au cours de laquelle un élève interroge un personnage d'une œuvre de fiction

L'enseignant peut utiliser des textes enregistrés, de préférence authentiques, pour les activités orales interactives. Quelques suggestions de textes enregistrés sont fournies ci-après.

- Balados et autres supports électroniques
- Chansons
- Communiqués
- Débats et discussions
- Dialogues et conversations
- Discours, conférences, exposés
- Instructions
- Programmes de divertissement et d'actualités

Lors de ces activités, les enseignants doivent s'efforcer de maintenir un équilibre entre l'expression et la compréhension orales pour que ces compétences interactives puissent être évaluées.

Critères d'évaluation interne – NS

Vue d'ensemble

L'évaluation interne représente 30 % de l'évaluation totale.

Examen oral individuel

L'examen oral individuel est évalué à l'aide de critères d'évaluation et est noté sur 20 points.

Il y a deux critères d'évaluation pour l'examen oral individuel.

Critère A	Compétences productives	10 points
Critère B	Compétences interactives et réceptives	10 points
	Total	20 points

Activité orale interactive

L'activité orale interactive est évaluée à l'aide de critères d'évaluation et est notée sur 10 points.

Il y a deux critères d'évaluation pour l'activité orale interactive.

Critère A	Compétences productives	5 points
Critère B	Compétences interactives et réceptives	5 points
	Total	10 points

Examen oral individuel (NS)

Critère A : compétences productives

Dans quelle mesure l'élève réussit-il à utiliser la langue à l'oral ?

- Dans quelle mesure l'élève s'exprime-t-il avec aisance et clarté ?
- Dans quelle mesure la langue est-elle variée et correcte ?
- À quel point l'intonation de l'élève facilite-t-elle la communication ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La maîtrise de la langue orale est limitée.</p> <p>L'expression est hésitante et elle n'est pas toujours compréhensible.</p> <p>La langue est souvent incorrecte et/ou limitée.</p> <p>L'intonation gêne la communication.</p>
3 – 4	<p>La maîtrise de la langue orale est assez bonne.</p> <p>L'expression est compréhensible et parfois aisée.</p> <p>La langue est parfois correcte et quelques expressions idiomatiques sont utilisées.</p> <p>L'intonation ne gêne pas trop la communication.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
5 – 6	<p>La maîtrise de la langue orale est bonne.</p> <p>L'expression est généralement aisée.</p> <p>La langue est généralement correcte, variée et idiomatique.</p> <p>L'intonation facilite la communication.</p>
7 – 8	<p>La maîtrise de la langue orale est très bonne.</p> <p>L'expression est aisée et semble parfois authentique.</p> <p>La langue est correcte.</p> <p>L'intonation améliore la communication.</p>
9 – 10	<p>La maîtrise de la langue orale est excellente.</p> <p>L'expression est aisée et semble généralement authentique.</p> <p>La langue est variée et idiomatique.</p> <p>L'intonation améliore la communication.</p>

Critère B : compétences interactives et réceptives

Dans quelle mesure l'élève comprend-il la conversation et se montre-t-il capable d'interagir ?

- Dans quelle mesure l'élève peut-il exprimer des idées simples et complexes ?
- Dans quelle mesure l'élève peut-il soutenir une conversation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>Les idées simples sont comprises avec difficulté et l'interaction est limitée.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées avec difficulté, parfois de façon incohérente.</p> <p>Le déroulement de la conversation n'est pas cohérent.</p>
3 – 4	<p>Les idées simples sont assez bien comprises et l'interaction est satisfaisante.</p> <p>Les idées et opinions simples sont généralement présentées de façon claire.</p> <p>Le déroulement de la conversation est parfois cohérent, malgré quelques pauses.</p>
5 – 6	<p>Les idées simples sont bien comprises et l'interaction est bonne.</p> <p>Les idées et opinions simples sont présentées de façon claire et cohérente, mais des difficultés surviennent avec les idées plus complexes.</p> <p>Le déroulement de la conversation est généralement cohérent.</p>
7 – 8	<p>Les idées complexes sont bien comprises et l'interaction est très bonne.</p> <p>Les idées et les opinions, tant simples que complexes, sont généralement présentées de façon claire, cohérente et efficace.</p> <p>Le déroulement de la conversation est cohérent.</p>
9 – 10	<p>Les idées complexes sont très bien comprises et l'interaction est excellente.</p> <p>Les idées et opinions complexes sont présentées de façon claire, cohérente et efficace.</p> <p>Le déroulement de la conversation est cohérent et naturel.</p>

Activité orale interactive (NS)

Critère A : compétences productives

Dans quelle mesure l'élève réussit-il à utiliser la langue à l'oral ?

- Dans quelle mesure l'élève s'exprime-t-il avec aisance et clarté ?
- Dans quelle mesure la langue est-elle correcte et variée ?
- À quel point l'intonation de l'élève facilite-t-elle la communication ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	<p>La maîtrise de la langue orale est limitée.</p> <p>L'expression est hésitante et elle n'est pas toujours compréhensible.</p> <p>La langue est souvent incorrecte et/ou limitée.</p> <p>L'intonation gêne la communication.</p>
2	<p>La maîtrise de la langue orale est assez bonne.</p> <p>L'expression est compréhensible et parfois aisée.</p> <p>La langue est parfois correcte et quelques expressions idiomatiques sont utilisées.</p> <p>L'intonation ne gêne pas trop la communication.</p>
3	<p>La maîtrise de la langue orale est bonne.</p> <p>L'expression est généralement aisée.</p> <p>La langue est généralement correcte, variée et idiomatique.</p> <p>L'intonation facilite la communication.</p>
4	<p>La maîtrise de la langue orale est très bonne.</p> <p>L'expression est aisée et semble parfois authentique.</p> <p>La langue est correcte.</p> <p>L'intonation améliore la communication.</p>
5	<p>La maîtrise de la langue orale est excellente.</p> <p>L'expression est aisée et semble généralement authentique.</p> <p>La langue est variée et idiomatique.</p> <p>L'intonation améliore la communication.</p>

Critère B : compétences interactives et réceptives

Dans quelle mesure l'élève comprend-il la conversation et se montre-t-il capable d'interagir ?

- Dans quelle mesure l'élève est-il capable d'exprimer des idées et des opinions ?
- Dans quelle mesure l'élève peut-il soutenir une conversation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les idées simples sont comprises avec difficulté et l'interaction est limitée. Les idées et opinions simples sont présentées avec difficulté, parfois de façon incohérente. Le déroulement de la conversation n'est pas cohérent.
2	Les idées simples sont assez bien comprises et l'interaction est satisfaisante. Les idées et opinions simples sont généralement présentées de façon claire. Le déroulement de la conversation est parfois cohérent, malgré quelques pauses.
3	Les idées simples sont bien comprises et l'interaction est bonne. Les idées et opinions simples sont présentées de façon claire et cohérente, mais des difficultés surviennent avec les idées plus complexes. Le déroulement de la conversation est généralement cohérent.
4	Les idées complexes sont bien comprises et l'interaction est très bonne. Les idées et les opinions, tant simples que complexes, sont généralement présentées de façon claire, cohérente et efficace. Le déroulement de la conversation est cohérent.
5	Les idées complexes sont très bien comprises et l'interaction est excellente. Les idées et opinions complexes sont présentées de façon claire, cohérente et efficace. Le déroulement de la conversation est cohérent et naturel.

Informations spécifiques aux langues

Introduction

Le but de la présente annexe au *guide de langue B* est d'élucider quelques problèmes spécifiques à certaines langues qui ne sont pas traités dans le guide.

Cette annexe contient des informations complémentaires uniquement **sur les langues B qui nécessitent des éclaircissements**. Par conséquent, toutes les langues n'y sont pas traitées.

Pour obtenir des informations générales sur le programme, l'évaluation et les critères d'évaluation, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du guide.

Allemand B

Les gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse ont mis en place une orthographe révisée, dont les règles sont entrées en vigueur le 1^{er} août 2005. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à l'ouvrage *Duden Informationen zur neuen Rechtschreibung*, deuxième édition, Dudenverlag, 1996.

Les enseignants doivent savoir que certains textes de l'épreuve 1 peuvent utiliser l'ancienne orthographe, selon leur date de publication. Il est essentiel de préparer les élèves aux examens en les familiarisant avec une grande variété de textes rédigés avec l'une ou l'autre orthographe.

Dans l'épreuve 2, les élèves doivent utiliser la nouvelle orthographe.

Arabe B

Évaluation interne

Les élèves sont invités à employer l'arabe standard moderne pour la composante de l'évaluation interne en arabe B. Néanmoins, comme il existe différents dialectes, les élèves sont autorisés à utiliser à la fois une variante simplifiée de la langue standard, dont le lexique recoupe largement celui de l'arabe standard moderne, et la variante dialectale qu'ils connaissent le mieux. C'est pourquoi, dans leur expression orale en arabe standard moderne, les élèves ne doivent pas être pénalisés si leur usage de la grammaire paraît incorrect. Par exemple, même si les élèves s'écartent de la prononciation courante ou des règles courantes relatives à la forme négative et aux flexions casuelles, leur performance globale ne doit pas être évaluée négativement pour autant.

Travaux écrits

L'épreuve 2 et le travail écrit doivent être rédigés en arabe standard moderne, même si des variantes lexicales propres à différents dialectes sont acceptables.

Épreuve 1

Les textes de l'épreuve 1 ne sont pas vocalisés.

Cantonais B et mandarin B

Les épreuves d'examen en cantonais B et en mandarin B sont rédigées en caractères traditionnels et simplifiés, et les élèves choisissent l'une ou l'autre forme pour leur réponse.

Il est attendu des élèves qu'ils emploient les caractères de façon cohérente, mais les examinateurs sont conscients que certains élèves ont pu apprendre les deux systèmes et qu'il en résulte une certaine confusion. Les élèves ne seront donc pas pénalisés pour un manque de cohérence.

Hébreu B

La langue utilisée dans toutes les épreuves d'examen en hébreu B est partiellement vocalisée. Les éléments suivants sont vocalisés.

1. Tous les *vav* (ו) quand ils apparaissent en tant que voyelles (י) ou (וי).
2. Les lettres פ פּ בּ avec un *dagesh* et un *dagesh* fort.
3. Les mots qui peuvent se lire de plusieurs façons différentes. הזרים הזרים
4. Les mots qui sont souvent mal prononcés en hébreu moderne. נראה יתרון
5. Le *tséré* (ס) quand il est suivi d'un *yod* (י). ריקנות נהנית.
6. Le *segol* (ס) ou *qamats* (ס) avant la lettre ה à la fin d'un mot. מדומה, קרובה.
7. Les termes non hébreux couramment employés en hébreu. פורפורה.

Les mots sont écrits en toutes lettres conformément aux règles de l'Académie de la langue hébraïque, notamment. אומנם, תוכנית, אומן

Le *sheva* immobile (שווא נח) et le *hirik* plein (י) ne sont pas marqués.

Indonésien B

Les formes de l'indonésien que les élèves doivent connaître restent relativement proches du *Bahasa Baku*. Les élèves doivent cependant être conscients des différences entre l'indonésien écrit et oral, et, en particulier, de l'emploi croissant par les médias de nouvelles formes de la langue dans des contextes oraux.

Il n'est pas demandé aux enseignants de passer du *Bahasa Indonesia* au *Bahasa Jakarta* ; il est néanmoins important que les élèves soient conscients que les formes de la langue qui ne sont pas officiellement reconnues sont extrêmement répandues, bien au-delà de Jakarta.

Il est indispensable de sensibiliser les élèves à ces différences pour leur éviter l'écueil bien réel d'une communication purement unidirectionnelle. Pour cette raison, il est fortement recommandé de leur présenter une large gamme de supports oraux (y compris des chansons, en particulier des chansons pop) et des vidéos indonésiennes, ainsi que de leur donner accès à des magazines indonésiens populaires tels que *Femina*, *Kartini*, *Sarinah*, *Gadis*, *Mode*, *Hai*, *Matra* et à des publications d'information comme *Gatra*.

Les enseignants peuvent se reporter à l'ouvrage suivant : JOHNS Y. 1996. *Bahasa Indonesia, Book 3, Langkah Baru: A New Approach – Bertutur dan Bertukar Pikiran*. Jannali (Australie) : A.S. Wilson Inc. (éditeur) [ISBN 064627287X]

Japonais B

L'IB publie une liste des *kanji* nécessaires pour le cours de japonais B. Cette liste est en vente dans le magasin en ligne de l'IB et peut être téléchargée à partir du Centre pédagogique en ligne (CPEL).

Elle comporte 600 *kanji* pour le niveau supérieur et 400 pour le niveau moyen. Les élèves doivent pouvoir les reconnaître et les comprendre avant la fin du cours. Bien que cette liste de *kanji* n'ait pas de valeur normative en ce qui concerne l'épreuve 2 et le travail écrit en japonais B, il est attendu des élèves qu'ils utilisent une gamme appropriée de *kanji* dans leurs écrits.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à l'introduction du document de l'IB intitulé *Liste de caractères Kanji pour le japonais B*.

Néerlandais B

Une orthographe révisée du néerlandais est entrée en vigueur en 1997. Pour des informations détaillées, veuillez vous reporter à l'ouvrage *Woordenlijst Nederlandse taal* publié en 1997 par Sdu Uitgevers, La Haye et Standard Uitgeverij, Anvers.

Les enseignants doivent enseigner la nouvelle orthographe et garder à l'esprit que toutes les épreuves d'examen tiennent compte de l'orthographe révisée.

Veuillez noter que l'épreuve 1 peut comporter des textes utilisant l'ancienne orthographe (selon leur date de publication).

Dans l'épreuve 2, les élèves doivent employer la nouvelle orthographe.

Norvégien B

Le *bokmål* est généralement la variété du norvégien que l'on enseigne comme langue étrangère ; c'est pourquoi il a été choisi comme langue principale pour le cours de norvégien B. Néanmoins, le cours de langue B repose sur des documents authentiques et doit refléter la langue dans sa diversité.

Par conséquent, l'épreuve 1 comprend essentiellement des textes en *bokmål*, mais il y a un texte en *nynorsk* dans chaque épreuve, ce qui correspond à la proportion de *nynorsk* obligatoire à la télévision norvégienne. Les questions posées sur le texte en *nynorsk* sont destinées à tester non pas des connaissances précises dans cette langue, mais plutôt la compréhension globale du texte.

À l'oral comme à l'écrit, les élèves peuvent répondre soit en *bokmål*, soit en *nynorsk*, ce qui leur permet d'utiliser la langue qu'ils connaissent le mieux. Il leur faut néanmoins employer la langue de façon cohérente.

Portugais B

Afin d'unifier l'orthographe utilisée dans les pays lusophones (Portugal, Brésil, Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, São Tomé et Príncipe, République démocratique du Timor-Leste, Macao), une orthographe révisée du portugais est entrée en vigueur en 2008. Pendant la période de transition, qui a commencé en 2009, les deux orthographes sont acceptées.

Les enseignants doivent enseigner la nouvelle orthographe et il est recommandé aux élèves de l'utiliser dans l'épreuve 2.

Il est important de noter que les textes de l'épreuve 1 peuvent utiliser l'ancienne ou la nouvelle orthographe, selon leur date de publication. Par conséquent, il est essentiel de présenter aux élèves des textes utilisant ces deux orthographe durant leur préparation à l'examen si l'on veut qu'ils réussissent leur épreuve.

Il est attendu des élèves qu'ils emploient la nouvelle orthographe de façon cohérente. Les élèves ne seront cependant pas pénalisés pour un manque de cohérence durant la période de transition.

Langues parlées dans plusieurs pays

Pour les langues parlées dans plusieurs pays (par exemple l'anglais, l'espagnol, le français, le suédois, le portugais), il convient de présenter aux élèves une gamme de variantes quand cela est possible.

Épreuve 1

L'IB s'efforcera d'inclure dans l'épreuve 1 des textes qui illustrent l'extension géographique des langues parlées dans plusieurs pays.

Composante orale et travaux écrits

Dans l'évaluation interne (composante orale), l'épreuve 2 et le travail écrit, les élèves peuvent employer la variante linguistique qu'ils connaissent le mieux. Ils doivent néanmoins être cohérents dans leur usage.

Bibliographie

Cette bibliographie recense les principaux ouvrages qui ont éclairé la révision du programme. Elle ne constitue pas une liste exhaustive de tous les ouvrages existants dans ce domaine : une sélection judicieuse a été effectuée afin de fournir les meilleurs conseils aux enseignants. Cette bibliographie ne doit pas être perçue comme une liste de manuels recommandés.

- ALDERSON, J.C. 2000. *Assessing Reading*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- BACHMAN, L.F. et PALMER, A.S. 1996. *Language testing in practice*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.
- BROWN, J.D. 2002. *Criterion-referenced language testing*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- BUCK, G. 2001. *Assessing listening*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- CANALE, M. et SWAIN, M. Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing. *Applied Linguistics*. 1980, volume 1, p. 1–47.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg/Paris (France) : Conseil de l'Europe / Les Éditions Didier.
- CUSHING WEIGLE, S. 2002. *Assessing writing*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- ELLIS, R. 1994. *The study of second language acquisition*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.
- ELLIS, R. Principles of instructed language learning. *Asian EFL Journal*. 2005, volume 7, numéro 3.
- HALL, G. 2005. *Literature in Language Education*. New York (États-Unis) : Palgrave Macmillan.
- INSTITUTO CERVANTES. 2006. *Plan curricular del Instituto*. Madrid (Espagne) : Biblioteca nueva.
- KHALIFA, H. et WEIR, C.J. 2009. *Examining Reading*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- LIGHTBOWN, P. et SPADA, N. 2006. *How languages are learned*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.
- LUOMA, S. 2000. *Assessing speaking*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- MIQUEL, L. 2005. « La subcompetencia sociocultural » dans SANTOS GARGALLO, I. et SÁNCHEZ LOBATO, J. 2005, p. 511–532. *Vademécum para la formación de profesores*. Madrid (Espagne) : SGEL.
- PURPURA, J.E. 2004. *Assessing grammar*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- READ, J. 2000. *Assessing vocabulary*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.
- SCARINO, A. et LIDDICOAT, A. 2009. *Teaching and learning languages. A guide*. Melbourne (Australie) : Melbourne Curriculum Corporation of Australia.
- SHAW, S.D. et WEIR, C.J. 2007. *Examining Reading*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.